

© Alexis GENUY

# Rapport d'Activités 2025



[paysdelaloire.lpo.fr](http://paysdelaloire.lpo.fr)





# Coordination Régionale LPO Pays de la Loire

## Rapport d'activités *- Année 2025 -*

### **Coordination et rédaction :**

Lucile STANICKA, Benoît MARCHADOUR, VALENTIN MAUGARD, Mireille LUCAS,  
Mickael POTARD (Coordination régionale LPO Pays de la Loire)

**Avec la contribution de l'ensemble des élu(e)s et des salarié(e)s des associations  
locales LPO Anjou, LPO Loire-Atlantique, LPO Sarthe, LPO Vendée  
et Mayenne Nature Environnement.**

# Rapport moral

Le rapport d'activités de la Coordination régionale LPO Pays de la Loire, c'est une nouvelle fois celui du travail régional de la LPO, en partenariat avec MNE pour le département de la Mayenne, qui est pensé, programmé et réalisé de manière collective. C'est aussi un travail de chef de file biodiversité, qui permet de mobiliser des associations partenaires sur certains programmes, en fonction des compétences et des territoires.

L'année 2025 a encore été une année riche en activité pour notre équipe salariée et notre CA. Une année qui, de nouveau, se termine avec un résultat financier positif, malgré les difficultés conjoncturelles que je vous avais annoncées en 2024, et qui se sont confirmées en 2025.

Car, oui, nous sommes bel et bien rentrés dans la zone annoncée de turbulences politiques, de restrictions budgétaires et de défiance globale du monde associatif, notamment naturaliste. Ce qui nous oblige à faire preuve de toujours plus d'audace et d'innovation dans nos modes d'actions.

Mais en Pays de la Loire, la LPO tient sa place, 1<sup>ère</sup> association de protection de la nature en nombre de membres adhérents et d'effectif salarié, ceci nous permettant de développer une expertise reconnue et sollicitée par nos partenaires.

C'est dans ce contexte que s'ouvre, je vous en avais parlé l'an passé, le processus de fusion de notre réseau en Pays de la Loire. Oui, de fusion, c'est-à-dire d'une association LPO unifiée pour la région des Pays de la Loire.

Sous l'impulsion et avec le soutien de la LPO France, il s'agit certainement là du défi le plus important qui se présente à nous, depuis la création de la Coordination régionale LPO Pays de la Loire en 2008.

Après avoir pris le temps en 2025 de nous rencontrer, de nous mieux nous connaître, d'exprimer nos attentes et nos doutes, nous entrons désormais concrètement dans la construction d'un processus de fusion, perspective sur laquelle chacun de nos CA départementaux doit se positionner d'ici fin Octobre 2026.

Une fusion pour répondre à l'organisation nationale de la LPO, pour simplifier notre fonctionnement administratif, mais également pour une meilleure visibilité auprès de nos partenaires et des acteurs de la société civile.

Mais une fusion surtout pour plus d'efficacité dans notre action en faveur de la biodiversité en Pays de la Loire, ainsi que pour fédérer encore plus d'adhérents et d'adhérentes et accroître encore un peu plus le poids et l'importance de la LPO sur le territoire national.

Pour tout le travail accompli en 2025, je voudrais remercier le CA et l'équipe salariée de la Coordination régionale, remercier l'ensemble du réseau régional élus, bénévoles et équipes salariées pour le déploiement des actions et la contribution à l'animation de notre réseau.

Un grand merci également à tous nos partenaires financiers publics, notamment la DREAL et le Conseil régional des Pays de la Loire, ainsi qu'à nos partenaires privés et Mécènes, dont le soutien est précieux pour mener à bien nos actions.

Merci aussi à nos partenaires associatifs, éternels compagnons de route au chevet du vivant.

Reine DUPAS, Présidente



# Préambule

La Coordination Régionale LPO Pays de la Loire agit **au nom et pour le compte des associations locales LPO Anjou, LPO Loire-Atlantique, LPO Sarthe, LPO Vendée** et de son partenaire en Mayenne, **Mayenne Nature Environnement (MNE)**.

La Coordination Régionale LPO Pays de la Loire a **pour objet social**, dans le respect des statuts de chacune de ses structures membres « ***d'agir ou de favoriser les actions en faveur de la nature et de la biodiversité sur le territoire des Pays de la Loire*** ».

De par leur rôle militant et leurs compétences scientifiques et techniques, les Associations Locales LPO des Pays de la Loire, ainsi que Mayenne Nature Environnement, toutes agréées au titre de la Protection de la Nature, sont devenues un interlocuteur privilégié au niveau régional, ainsi que dans diverses commissions pilotées par le Conseil Régional et l'État.



Nos structures sont ainsi sollicitées pour participer à des réunions ou consultations liées à des projets d'aménagement, mais également ayant trait aux problématiques de restauration et d'amélioration de la qualité de l'eau, de problématiques agro-environnementales, de gestion des milieux naturels, de préservation de la faune et de la flore.

Toutes ces sollicitations à l'égard de la Coordination régionale LPO Pays de la Loire demandent un temps de préparation, de rédaction d'argumentaires, d'élaboration de projets, afin d'étayer nos propositions et tenter de faire progresser les divers dispositifs vers une meilleure prise en compte de la biodiversité.

La Coordination régionale LPO Pays de la Loire met ainsi son savoir-faire, en matière de connaissances naturalistes et de promotion-préservation de la nature, au service d'une gestion écologique du territoire régional, pour les générations futures. Grâce à son équipe salariée et avec l'appui des associations locales, la Coordination régionale LPO Pays de la Loire entend relever le défi de la transition écologique, considérant que la biodiversité est un bien commun, contribuant au bien-être des citoyens d'aujourd'hui et des générations futures.

Nous vous présentons ainsi un rapport d'activités 2025, basé sur un certain nombre d'engagements pris en ce sens :

- **Engagement 1** : Organiser la vie de l'association,
- **Engagement 2** : Conserver, créer des espaces remarquables et conforter un réseau d'acteurs engagés,
- **Engagement 3** : Préserver les espèces,
- **Engagement 4** : Acquérir de la connaissance sur la faune,
- **Engagement 5** : Créer les conditions d'une bonne gouvernance démocratique et écologique,
- **Engagement 6** : Éduquer à la biodiversité et sensibiliser tous les publics,
- **Engagement 7** : Communiquer,
- **Engagement 8** : Impliquer les partenaires privés dans la protection de la biodiversité.



© Amandine Brugneaux

## Engagement 1

### Organiser la vie de l'association

La Coordination Régionale LPO Pays de la Loire (CR LPO Pays de la Loire) a été créée en 2008, à l'initiative des associations locales LPO Anjou, LPO Loire-Atlantique, LPO Sarthe, LPO Vendée et de Mayenne Nature Environnement. Elle agit pour et au nom de ces structures, notamment en mutualisant les compétences et les moyens des associations locales, en initiant et en réalisant des programmes, études, publications ou manifestations, ou encore en développant des partenariats à l'échelle de la région Pays de la Loire, conformément à l'objet social de la LPO.

**La CR LPO Pays de la Loire est considérée au niveau régional comme une structure experte « faune », notamment vertébrée.** Elle contribue à la reconnaissance régionale de la LPO. C'est une **association reconnue d'intérêt général, agréée au titre de la protection de l'environnement dans le cadre régional, et habilitée à participer aux instances consultatives au niveau régional.**

La CR LPO Pays de la Loire fait partie intégrante de la LPO France, association de protection de la nature, reconnue d'utilité publique. Créée en 1912, elle est la représentante de « BirdLife International », une alliance mondiale pour la nature. La LPO est considérée comme l'une des premières associations environnementales de France. Elle a acquis crédibilité et représentativité.

La CR LPO Pays de la Loire est adhérente du Groupe Chiroptères Pays de la Loire, du Comité 21 Pays de la Loire. Elle est également adhérente, et siège au Conseil d'Administration de FNE Pays de la Loire, du GRAINE Pays de la Loire, du CEN Pays de la Loire et de l'association nationale Paysans de nature. Elle siège également au CESER Pays de la Loire et au Comité Régional Biodiversité (CRB).

#### Un but commun et des valeurs partagées

La CR LPO Pays de la Loire est une **association indépendante, apolitique et citoyenne.** Elle agit avec honnêteté, désintéressement, solidarité, partage, dans un esprit de dialogue. Elle entend agir avec compétence, objectivité et sensibilité. **Elle considère le respect de la vie sauvage comme essentiel au développement des sociétés humaines.** Elle contribue à la **transition écologique**, respectueuse des ressources et richesses naturelles, ainsi que des générations futures.

## Des femmes et des hommes engagé(e)s

### Notre vie associative, essentielle à la conduite de notre projet.

#### Des adhérents

Les structures associatives « personnes morales » que sont la **LPO Anjou**, la **LPO Loire-Atlantique**, la **LPO Sarthe**, la **LPO Vendée** sont adhérentes de la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire. **Mayenne Nature Environnement est partenaire**. À ce titre, elles sont invitées à participer pleinement à toutes les activités de l'association et sont informées régulièrement, notamment par la parution semestrielle du **LPO Infos Pays de la Loire**, ainsi que par l'envoi régulier d'informations par voie mail.

#### Des bénévoles

Toute action bénévole est une formidable et indispensable source d'énergie pour la vie et le devenir de l'association. Les bénévoles et les salariés sont associés au fonctionnement statutaire et associatif (Bureau, Conseil d'Administration, CODIR, Assemblée Générale, journée régionale du réseau...), se retrouvent également au sein de groupes régionaux de travail « Agriculture-Biodiversité », « Bâti-biodiversité », « Connaissances » et participent à des manifestations régionales (Rencontres des naturalistes et gestionnaires d'espaces naturels des Pays de la Loire), à des travaux de publication d'ouvrage, à des suivis et enquêtes. En Pays de la Loire, ce sont **5 877 membres adhérent.e.s LPO** qui œuvrent au quotidien à la réalisation de nos objectifs.



#### Un Conseil d'administration

**Le Conseil d'Administration** de la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire est composé de **12 membres (3 représentant-e-s des LPO 44/49/72/85)**.

- **Présidente** : Reine DUPAS (LPO 49),
- **Vice-Président** : Guy BOURLES (LPO 44),
- **Vice-Président** : Jean-Noël PITAUD (LPO 85),
- **Vice-Présidente** : Bénédicte HAETTICH (LPO 72)
- **Trésorier** : Jacky MELOCCO (LPO 72),
- **Secrétaire** : Jean-Pierre LAFFONT (LPO 44).

**Autres membres** : Patrick BERTHELOT (LPO 44), Vincent CHAUCHET (72), Bertrand ISAAC (LPO 85), François GOSSMANN (LPO 85), Jean-Pierre MORON (LPO 49), Pierre NARBONNE (LPO 49).

**Le conseil d'Administration s'est réuni 9 fois en 2025** (15 Janvier, 12 Février, 12 Mars, 23 Avril, 11 Juin, 10 Septembre, 8 Octobre, 12 Novembre, 10 Décembre).

**Le CODIR s'est réuni 5 fois en 2025** (7 Janvier, 4 Mars, 6 Mai, 4 Septembre, 5 Novembre).

**Le séminaire annuel des Associations locales LPO/MNE en Pays de la Loire** (salariés, administrateurs) s'est tenu le 26 Septembre 2025.

**L'Assemblée générale ordinaire s'est réunie 1 fois en 2025** (16 Mai 2025, à Angers).

#### 2025, en quelques chiffres :

Notre réseau régional LPO Pays de la Loire compte, au 31/12/2025, **5 877 membres et 72 salarié(e)s (65,44 ETP)**, dont **5 salarié(e)s à la CR LPO Pays de la Loire (4,75 ETP)**.

Budget Pays de la Loire : **4 730 000 €**, dont **777 767 €** pour la **CR LPO Pays de la Loire**.

**61 administrateurs-trices** dans les **ALS départementales LPO**, dont **12 siègent au CA Régional**.

**13 855 316 de données** en 2025 sur le site Faune Pays de la Loire <https://www.faune-paysdelaloire.org>

## Une équipe professionnelle pour la protection de la nature

À l'heure où les grands enjeux environnementaux occupent le devant de la scène, il est plus que jamais important de savoir adapter les ressources humaines de l'association pour une efficacité maximale de ses actions. La Coordination Régionale LPO Pays de la Loire s'est dotée d'une équipe pluridisciplinaire de salariés.

### Objectifs

Mener au mieux des programmes ambitieux de conservation et de valorisation de la nature et mettre son professionnalisme au service de ses partenaires.

### Gestion d'une équipe salariée

En 2025, l'équipe était composée de **5 permanent-e-s**, soutenu-e-s par une salariée de la LPO Vendée sur les aspects communication et organisation des manifestations. Ce qui correspond au total à **4,75 équivalents temps plein** au cours de l'année. L'âge moyen est de **43,6 ans** et la parité femmes/hommes est de **50/50**. L'ancienneté moyenne des salariés est de **12,6 ans**. L'équipe salariée a **mis en œuvre les décisions validées par le Conseil d'administration et le Bureau/Gouvernance**. Elle émet également des propositions au Conseil et au Bureau. La gestion de l'équipe salariée est soumise à la **Convention Collective Nationale ECLAT (Animation)**.

L'équipe 2025 de la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire était composée de **Mickael POTARD** (Coordinateur Régional), **Benoît MARCHADOUR** (Chargé de mission naturaliste et scientifique), **Valentin MAUGARD** (Chargé de mission bâti/biodiversité), **Lucile STANICKA** (Chargée de mission agriculture/biodiversité), **Mireille LUCAS** (Comptable), et soutenus par **Amandine BRUGNEAUX** (communication et événementiels), **François-Marie BOUTON** (Forêts-Biodiversité) ainsi que par l'ensemble des salarié(e)s des **AL LPO 44/49/72/85** et de **MNE**.

**À toutes et à tous, nous adressons tous nos remerciements pour leur implication et leur engagement. Le travail collectif et concerté de toutes ces personnes constitue une de nos forces.**



M.Potard



B.Marchadour



M.Lucas



V.Maugard



L.Stanicka



A.Brugneaux

### Poursuite des discussions autour des valeurs, objectifs et actions qui animent notre réseau

En 2025, le réseau LPO en Pays de la Loire a poursuivi ses rencontres et discussions (axes stratégiques, actions prioritaires,...), pour un projet associatif / politique partagé à l'échelle régionale. Le développement d'un projet régional **Bâti-Biodiversité** et **Agri-biodiversité** autour, notamment, du **réseau régional « Paysans de nature »** ont été notre **« fil rouge »** : prendre en compte les espèces du bâti dans les projets de réhabilitation ou restauration, et faire de l'installation paysanne un outil de protection de la nature, avec une **gouvernance territoriale, citoyenne, militante**.

## La journée annuelle du réseau LPO en Pays de la Loire

Le 26/09/2025 a eu lieu la traditionnelle **journée du réseau régional LPO**, auquel nous convions nos collègues et partenaires de Mayenne Nature Environnement.

L'occasion pour les **membres des Conseils d'administration et équipes salariées des LPO 44, 49, 72, 85, de la CR LPO Pays de la Loire, ainsi que de MNE**, de se retrouver, de **partager les dernières actualités, ainsi que de travailler à des perspectives de projets en commun** en Pays de la Loire. Ceci au travers de **6 ateliers** : comptabilité, connaissances et conservation, éducation à l'environnement, Bâti-Biodiversité, ORE et foncier, communication.

Pour l'édition 2025, **nous étions ainsi 70 à nous retrouver** à l'Ethic Etap du Lac de Maine, à Angers.



© Mickael Potard



© Mickael Potard



## Le projet de fusion LPO en Pays de la Loire

Nous l'avons déjà évoqué l'an dernier, l'idée d'une association LPO unifiée pour la région des Pays de la Loire continue de faire son chemin, que ce soit dans les débats en CA de la Coordination ou dans ceux des associations départementales. C'est autour de cette idée que **les conseils d'administration de nos 4 associations départementales (plus de 50 personnes)** se sont retrouvés en Mars 2025, pour une journée d'échange et de réflexion à laquelle MNE avait été associée. L'occasion de revenir sur l'histoire de la LPO chez nous, de découvrir un peu plus les caractères et spécificités de chacune de nos structures.

Pourquoi une LPO régionale ? Simplement parce que c'est la structuration choisie par la LPO France. Mais encore ? Pour une meilleure visibilité auprès de nos partenaires, pour plus d'efficacité dans notre action pour la biodiversité sur le territoire régional, mais aussi pour une meilleure robustesse de notre organisation, afin que la LPO renforce son poids dans notre région, comme partout en France.

Fin 2025, nous nous sommes engagés auprès de la LPO France à faire connaître le positionnement de chaque CA Départemental (adhérer à / ou refuser ce projet de fusion) avant fin Octobre 2026. Nous avons dans le même temps établi une méthodologie de travail, nous permettant de travailler aux contours de cette possible future organisation.





## Engagement 2

### Conserver, créer des espaces remarquables et conforter un réseau d'acteurs engagés

La Coordination Régionale LPO Pays de la Loire s'engage, en soutien de son réseau ou aux côtés des structures opératrices, à assurer la protection des espaces naturels importants pour la biodiversité en Pays de la Loire.

#### Faire de l'installation paysanne un outil de protection de la nature: l'animation du réseau « Paysans de nature » en Pays de la Loire

Initié par la LPO Vendée, développé par la CR LPO Pays de la Loire, et ayant pris désormais son envol au niveau national, ce projet de création d'espaces naturels protégés agricoles propose des solutions agricoles alternatives, pour généraliser des expériences jusque-là marginales, qui considèrent la biodiversité comme un atout et non une contrainte. Il s'appuie sur la **valorisation de l'expérience d'exploitations engagées, avec l'ambition de reproduire ces démarches globales** dans d'autres endroits du territoire, auprès d'étudiants, de porteurs de projets agricoles, de citoyens et d'élus locaux.

Une convention officialise le **portage du projet Paysans de nature, en région Pays de la Loire, par la CR LPO Pays de la Loire**, avec la mise en œuvre de l'animation locale par ses associations membres et partenaires.

Il s'agit de **réinventer un nouveau pan de l'activité de production agricole** (la biodiversité), soutenue par les citoyens et

élus d'un territoire, en s'appuyant sur les espaces à vocation environnementale, mais aussi sur les initiatives de distribution de denrées alimentaires en circuits courts. Cette approche socio-économique de la protection de la biodiversité, portée par des citoyens et des agriculteurs motivés, a l'intérêt de réconcilier notre société avec la biodiversité.

**Les partenaires techniques dont la CRLPO Pays de la Loire s'est rapprochée autour de ce projet :** l'association nationale Paysans de Nature, Terre de Liens Pays de la Loire, Passeurs de terres, la CAB Pays de la Loire, notamment...

**Les partenaires techniques et financiers ayant soutenu la CR LPO Pays de la Loire en 2025 pour le développement de ce projet :** le CONSEIL REGIONAL Pays de la Loire, la DREAL Pays de la Loire, la Fondation LEA NATURE, la Fondation ENGIE, la Fondation GRDF, la Fondation VINCI Autoroutes, le Fonds de dotation ADELUS, le Fonds de dotation MAUPERTUIS, le Fonds de dotation ITANCIA, OLGA, la Fondation Terre de Liens et Passeurs de terres, notamment.



## L'implication au sein De l'association nationale Paysans de nature



En mars 2021, l'association nationale Paysans de nature<sup>®</sup> a été créée, avec l'ambition de développer plus largement le projet Paysans de nature à l'échelle nationale et dans d'autres réseaux que la LPO. Suite à cette création, une convention de partenariat a été rédigée et signée courant 2022 entre la coordination régionale LPO Pays de la Loire et l'association nationale Paysans de nature (op cit). Par ailleurs, le réseau s'agrandit avec l'arrivée de nouveaux partenaires contribuant à l'animation. Ainsi, à la suite de la signature en décembre 2022 d'une convention de partenariat tripartite, le CPIE Loire Océane a rejoint le réseau régional des structures animatrices du projet Paysan de nature en 2023.

La Coordination régionale LPO Pays de la Loire a un siège au Conseil d'Administration de l'association Paysans de nature, dans le collège des structures porteuses de l'animation régionale.

## Nombre de fermes partenaires de la CRLPO Pays de la Loire et surface agricole cumulée

Grâce à ses multiples actions envers le milieu agricole (démarche Paysan de Nature, programmes Viticulture et Biodiversité et Chiro-agro, partenariat avec Biolait...), le réseau LPO travaille aujourd'hui avec de nombreux agriculteurs à travers la région.

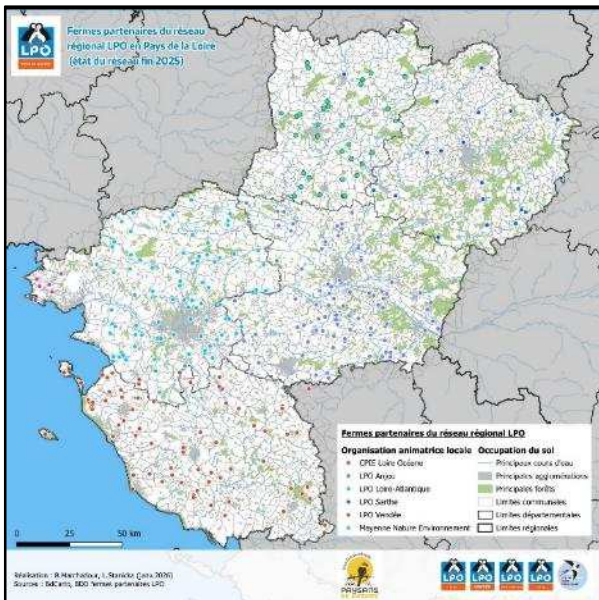
Ainsi, en décembre 2025, un total de **334 fermes sont considérées comme partenaires**, c'est-à-dire que les paysans ont mené des actions en lien avec le réseau LPO/MNE et ses partenaires au travers de l'un et/ou l'autre des différents programmes menés depuis plusieurs années.

Cela représente **30 fermes de plus qu'en 2024 (+9%)**, bien que cette évolution positive du total masque des entrées et des sorties de fermes (cessation d'activité et/ou fin de partenariat).

La surface agricole utile (SAU) occupée par ces paysans respectueux de la nature et « partenaires » du réseau régional LPO – MNE – CPIE LO représente un total cumulé estimé d'au moins **14 212 hectares à l'échelle régionale**, toutes productions confondues. Cela représente une **progression de + 700 ha (soit une progression de + 5 %) par rapport à 2024**.

Toutefois, ces chiffres sont à prendre avec précaution. La SAU cumulée est probablement supérieure en réalité, l'information n'étant pas connue précisément pour toute les fermes du réseau. Par ailleurs, l'augmentation de la SAU occupée, connue par le réseau LPO, résulte nécessairement de l'augmentation du nombre de fermes partenaires dans le réseau, mais peut aussi être partiellement due à la mise à jour d'informations antérieures incomplètes ou inexactes.

Structure animatrice locale	Nb fermes partenaires	SAU représentée (en ha)	Evolution sur 1 an Nbre de fermes	Evolution SAU sur 1 an
CPIE Loire-océane (44)	6	134,6	+1	
LPO Anjou (LPO 49)	115	3 255,72	+3	
LPO Loire-atlantique (LPO44)	93	3 892,62	+58	
LPO Sarthe (LPO 72)	22	1 332,47	+2	
LPO Vendée (LPO 85)	76	4 065,01	-1	
Mayenne nature environnement (MNE)	32	1 531,7	-1	
Total régional	304	14 212		+ 700 ha



Fermes partenaires du réseau LPO dans les Pays de la Loire – fin 2025.

Afin de faciliter le développement du projet Paysans de nature sur les territoires et l'accompagnement des paysans, **la CR LPO Pays de la Loire repose son action sur les documents suivants :**

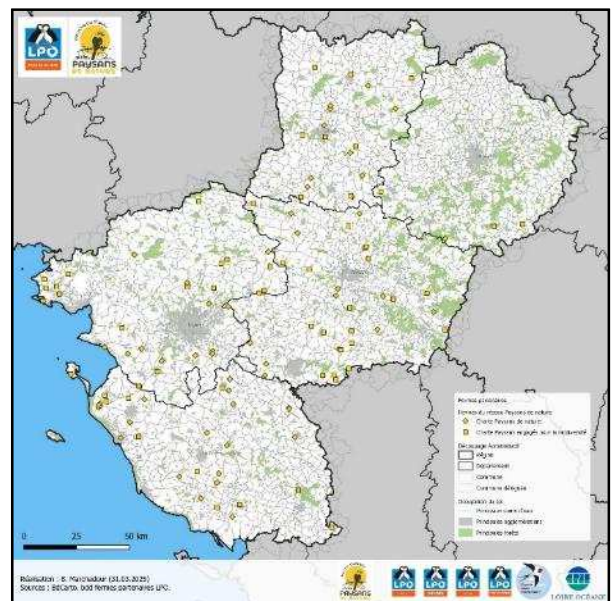
- **Le document fondateur du « projet Paysans de nature »** qui rappelle les objectifs du projet et les modalités d'accompagnement des paysans,
  - **2 chartes, "Paysans engagés pour la biodiversité" et "Paysans de nature"** qui indiquent les engagements que le paysan et l'association environnementale qui l'accompagne doivent tenir.
- Ces documents sont disponibles sur les **sites** <http://paysdelaloire.lpo.fr> et <https://www.paysansdenature.fr/>

Les chartes sont **portées à la connaissance des paysans** par les Associations locales, qui leur proposent d'adhérer au réseau Paysans de nature, les accompagnent dans le choix du niveau d'engagement le plus adapté et s'engagent à leur côtés (co-signature des chartes), en les accompagnant dans leurs actions favorisant la biodiversité sur les fermes.

Pour les agriculteurs souhaitant être membres du réseau Paysans de nature, 3 types d'adhésion sont possibles, selon le niveau d'engagement choisi : l'adhésion simple à l'association Paysan de nature, et l'adhésion à l'une des 2 chartes « Paysan de Nature (PdN) » ou « Paysan engagé pour la biodiversité (PeB) ». L'année 2025 est une année de transition où les 2 chartes continuent formellement d'exister, le temps de la réflexion sur la fusion en une seule charte commune (prévue en 2026).

En 2025, **16 nouvelles chartes ont été signées** et portées à la connaissance de l'association animatrice régionale, portant à un **total cumulé de 125 paysans signataires** depuis 2018 en Pays de la Loire (95 depuis la création de l'association Paysans de nature en Janvier 2021).

Enfin, un certain nombre de nouvelles fermes ont également rejoint de manière plus informelle le réseau de fermes partenaires des LPO / de MNE / du CPIE LO, sans signer à ce stade l'une ou l'autre des chartes, ni adhérer formellement à l'association nationale Paysans de Nature. Plusieurs formes ou niveaux d'engagement coexistent donc à l'échelle régionale.



Localisation en Pays de la Loire des fermes signataires de l'une des 2 chartes (fin 2025).

## Un groupe de travail régional (élus, salariés de la LPO et de MNE)

Il est composé, en 2025 :

- o des chargé-e-s de mission intervenant sur la thématique agriculture et biodiversité des 4 associations LPO en Pays de la Loire (LPO49, LPO44, LPO72, LPO85) et de Mayenne Nature Environnement, ainsi que de la Coordination LPO Pays de la Loire elle-même ;
- o de bénévoles administrateurs de ces associations, investis dans les questions liées à l'agriculture.

**Le groupe de travail s'est réuni 2 fois en 2025 :** le 9 Avril 2025 (en visio), et le 26 Novembre 2025 (journée à Angers).

Ces réunions, complétées par des échanges informels tout au long de l'année, permettent :

- o d'organiser et suivre les travaux pour l'année 2025 au sein du réseau régional ;
- o de poursuivre la mise en commun d'outils partagés, améliorer ou créer de nouveaux outils (discussions sur la gestion des ressources informatiques, évolutions de la trame du DPN...)
- o de Lancer une réflexion partagée sur la stratégie commune d'animation régionale
- o de faire le bilan de l'année 2025 et préparer de l'année 2026.

## Un groupe de travail national avec l'Association Paysans de Nature

La chargée de mission Agriculture & Biodiversité de la Coordination régionale LPO Pays de la Loire participe à ces réunions du groupe de travail national, pour faire le lien avec le réseau ligérien des structures animatrices : elle est membre invitée permanente du conseil d'administration (1 siège - collège des structures animatrices régionales) où elle siège avec un administrateur de la CR LPO Pays de la Loire.

En 2025, avec l'accroissement exponentiel du réseau national, le groupe de travail national s'est réuni plusieurs fois autour de l'évolution des outils de communication et de partage d'informations au sein d'un réseau national, à ancrages locaux, qui connaît une forte croissance.

## Le réseau ligérien des structures animatrices

En région Pays de la Loire, **7 structures sont impliquées** dans l'animation et la mise en œuvre du programme d'action « Agriculture & Biodiversité », ainsi que dans l'animation du réseau Paysans de nature en Pays de la Loire.

**L'animation et la coordination régionale** de ce réseau sont assurées par la **LPO Pays de la Loire**.

**L'animation locale** (départementale ou infra-départementale) est assurée par :

- **la LPO Vendée (LPO85) :** 3 groupes locaux au sein du département,
- **la LPO Loire-Atlantique (LPO 44) :** animation départementale, sauf presqu'île de Guérande,
- **la LPO Anjou (LPO 49) :** animation départementale,
- **la LPO Sarthe (LPO 72) :** animation départementale,
- **Mayenne nature environnement (MNE) :** animation départementale
- **le CPIE Loire-océane (CPIE LO),** depuis 2022 seulement, animation d'un groupe local Paysans de nature sur la presqu'île de Guérande, en Loire-Atlantique.

## Une base de données « Fermes partenaires du réseau LPO Pays de la Loire »

Après une année de transition entre anciens et nouveaux outils de suivi, **l'année 2025 est ainsi la deuxième année d'utilisation de cette nouvelle base** de suivi des actions menées avec les fermes partenaires.

2025 a permis de faire émerger le **besoin d'une nouvelle prestation de développement informatique**, afin de répondre à des besoins identifiés d'amélioration et de compléments de l'interface de saisie des données.

Les développements ont été livrés en mars 2025.

- travail fait de recensement, définition et priorisation des besoins d'amélioration
- passation et suivi de la prestation, dont test des livrables.

*Au fil de l'eau, l'utilisation de la base de données, se traduit par :*

- une part importante du temps de travail des chargés de mission de chacune des associations animatrices consacrée à la saisie des informations et actions menées par ou avec les fermes partenaires.
- Pour la CR LPO Pays de la Loire, outre le temps informel de passation d'informations entre collègues utilisateurs, le temps d'administration consacré à la base de données a permis :
  - De définir et mettre en œuvre un processus de remontée d'informations spécifiquement aux actions de communication et de valorisation des fermes partenaires,
  - La mise à jour au fil de l'eau du **guide d'utilisation** pour les utilisateurs locaux (v1 rédigée en juillet 2023)
  - Une Amélioration continue des outils : petites modifications de « listes de valeurs » pour répondre aux besoins des collègues utilisateurs pour la saisie dans la base de données...
  - Un recensement, définition et priorisation des besoins d'amélioration (→ lancement d'une prestation externe en 2025).

## La mise en œuvre du Dialogue Permanent pour la Nature (DPN) dans les fermes du réseau

Le Dialogue Permanent pour la Nature (DPN) est le principal outil de la démarche Paysans de nature, promue et déployée en région Pays de la Loire par la Coordination régionale LPO Pays de la Loire, ses membres et ses partenaires locaux. Il vise l'accompagnement des paysan.ne.s, dans une démarche « de progrès » et de long terme, sur l'accueil de la biodiversité sauvage sur la ferme et au travers des pratiques agricoles mises en place, non par une expertise naturaliste, mais par un dialogue entre paysans, naturalistes et citoyens (habitants du territoire, mangeurs...). La visite collective de ferme débouche sur une Commission de Progrès Biodiversité (CPB) qui permet de partager les résultats des visites entre plusieurs fermes, de croiser les expertises (naturaliste, agricole...) et de prioriser pour chacune des fermes les pistes d'actions évoquées.

Les principaux outils précédemment élaborés et partagés par le groupe de travail régional et désormais aussi par les autres partenaires de l'association Paysans de nature sont :

- **Un guide** destiné à l'ensemble des publics impliqués dans la mise en œuvre du Dialogue Permanent pour la Nature (DPN) (agriculteurs, bénévoles, salariés). Ce guide est [téléchargeable ici](#) il a vocation à évoluer en fonction des retours de terrain.

- **5 fiches techniques**, destinées aux chargés de mission et élus ou bénévoles responsables :

- « **en amont du DPN** » détaille les missions à réaliser pour préparer les visites de ferme (documents à préparer pour les équipes de visite, organisation du calendrier) ;

- « **recruter des bénévoles** » donne des idées pour identifier, former et fidéliser les bénévoles participant au DPN, cette fiche a vocation à être complétée collectivement au fur et à mesure des expériences des uns et des autres. Elle est en outre adossée à un diaporama pour les sessions de formation des bénévoles ;

- « **modèle de trame de visite** » fournit un cadre de prise de notes pour la visite de ferme (données générales sur la ferme, paysage, thèmes à aborder) ;

- « **organiser une commission de progrès biodiversité** » détaille les missions à réaliser pour cette dernière étape (calendrier, délais de convocation, documents à présenter, façon d'animer la réunion) ;

- « **rédaction des compte-rendus** » fournit des explications et une trame pour que les compte-rendus soient synthétiques et réutilisables pour les visites suivantes. Un exemple fictif de compte-rendu est fourni.

- **Des documents sur le devoir de confidentialité** des visiteurs de ferme, et le respect du RGPD.

- **Des catalogues de pratiques favorables à la biodiversité**, pour servir de guide de discussion aux personnes réalisant les visites de fermes et l'identification de pistes de progrès pour les paysans impliqués.

A ce jour, Les associations LPO en Pays de la Loire ont rédigé des catalogues concernant :

- **les élevages d'herbivores allaitants** (en partenariat avec l'association Maraîchine, les magasins Biocoop du nord-ouest Vendée, pour la micro-filière Biodiversité- Maraîchines, que le Conseil Régional a soutenu via l'appel à projet Entreprises et Biodiversité). Le catalogue est [disponible ici](#) ;
- **les élevages de bovins lait** (en partenariat avec Biolait) ;
- **la viticulture** (dans le cadre du programme « viti-biodiv », soutenu par le Conseil Régional des Pays de la Loire et en partenariat avec la CAB). Le catalogue est [disponible ici](#).
- **le maraîchage, la culture de petits fruits, de plants maraichers, de plantes à parfum, aromatiques et médicinales**, ces productions occupant peu de superficie mais les demandes étant croissantes. Le catalogue est [disponible ici](#).

En 2025, **50 visites de fermes (1<sup>ère</sup> étape du DPN) ont été réalisées** au titre du programme d'actions régional Agriculture & Biodiversité.

Parmi les DPN mis en œuvre en 2025, plusieurs ont pu avoir lieu dans le cadre de partenariats spécifiques, et avec un soutien financier dédié :

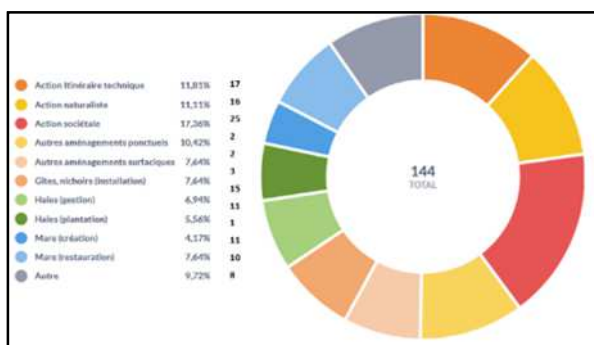
- **3 DPN ont pris place dans des fermes Terre de liens**, dans le cadre d'un partenariat entre Terre de Liens Pays de la Loire et la CR LPO Pays de la Loire, avec le soutien financier de la Fondation Terre de Liens,
- **4 DPN ont eu lieu dans le cadre des groupes de suivis des fermes Passeurs de terres**, qui a intégré cette démarche dans les groupes de suivi des fermes accompagnées.

**151 personnes** ont participé à la **réalisation des 50 DPN** en Pays de la Loire en 2025. Ainsi, **89 citoyens bénévoles** ont participé aux visites de fermes dans le cadre des DPN réalisés en Pays de la Loire 2025 (85 % des visiteurs (soit 108 personnes) ont fait 1 visite de ferme. 9 % (14 personnes) en ont fait 2. Et 2 personnes en ont fait 5 chacune. De même, **11 salarié.e.s, services civiques, stagiaires** y ont contribué, ainsi que **51 paysans visiteurs**, qui ont ainsi accompagné leurs pairs dans cette démarche.

*DPN – Ferme des Genettes-© LPO44*



Au total, **144 pistes d'actions** ont été retenues à l'issue des CPB, **pour un total de 32 fermes** documentées en région Pays de la Loire pour lesquelles l'information a été documentée.



Pistes d'actions

### Autres diagnostics, conseils

Ce paragraphe récapitule les interventions de type « diagnostics agroécologiques » et « expertises naturalistes », distincts de l'animation du DPN, mais qui en découlent pour une bonne partie, lorsque les

inventaires ou suivis naturalistes font suite aux besoins identifiés lors d'un précédent DPN.

### En Mayenne :

- **des inventaires naturalistes variés** ont été réalisés par les agriculteurs et/ou les bénévoles de MNE, dans les fermes partenaires. Ces actions s'inscrivent à la croisée du programme d'action agriculture & biodiversité et d'un autre programme régional « indicateurs faune vertébrée » :
  - **inventaire avifaune (protocole EPOC)** dans **1 ferme**,
  - **suivis POP Amphibiens** dans **12 fermes**,
  - **Vigie-Chiros : 14 fermes** participent au protocole Vigie-Chiros.
- **des inventaires botaniques** ont été réalisés dans une autre ferme, par le groupe de bénévoles botanistes de MNE.

### En Maine-et-Loire :

- **2 fermes ont participé** aux suivis **POP Amphibiens**.
- **8 fermes** du nord-ouest du département (segréen) ont bénéficié d'un diagnostic agroécologique, sous forme de cartographies des milieux de la ferme, identifiant les éléments paysagers favorables à la biodiversité. Une restitution collective a été organisée.

### En Sarthe :

- Vigie-Chiros : dans 2 fermes différentes,
- pose d'un piège vidéo pour suivre la présence du blaireau dans une ferme.

## En Loire-Atlantique :

La mobilisation croisée de bénévoles naturalistes et de paysans curieux de mieux connaître la biodiversité de leurs parcelles a été couronnée d'un succès particulièrement notable en 2025 :

- **33 fermes différentes**, réparties sur l'ensemble du département, ont participé à des inventaires protocolés, avec l'appui de **43 bénévoles de la LPO Loire-Atlantique**,
- dont **22 fermes** dans le cadre du protocole **POP Amphibiens**,
- et **27 fermes** dans le cadre du protocole **POP Reptiles** (plusieurs fermes accueillent donc les 2 suivis).

Pour un total de **43 bénévoles de la LPO Loire-Atlantique** impliqués.

## En Vendée :

- **Vigie-Chiros : 10 fermes** participent à ce protocole de suivi des chauve-souris,
- Plusieurs fermes participent ou facilitent les suivis (voire le baguage) d'espèces patrimoniales, notamment les Busards, la Barge à queue noire...

Outre les inventaires, **plusieurs fermes partenaires accueillent des formations et/ou inventaires naturalistes**, qui contribuent à améliorer les connaissances naturalistes et scientifiques de toutes et tous, ainsi qu'au renforcement des liens entre naturalistes et agriculteurs.

Enfin, la LPO Vendée a organisé un **week-end de prospections naturalistes, les 12 et 13 septembre 2025**, centré sur la recherche d'arbres gîtes favorables à la Noctule commune (chauve-souris faisant l'objet d'un programme d'action régional).

Ceci incluant des temps de prospections d'autres taxons, ainsi que des chantiers participatifs en soutien à la ferme [des Jardins de la Bastille](#) à Bourneau, partenaire de la LPO Vendée et membre du réseau

Paysans de nature, qui a accueilli et hébergé les 29 participants du week-end, au cours duquel une visite et des inventaires naturalistes ont aussi eu lieu dans une seconde ferme, la [ferme de Germon](#), à Bourneau, en vue de faire découvrir au réseau local cette ferme en recherche de repreneurs agricoles.



Week-end de prospections naturalistes 2025 – Photo © Emmanuelle Gaudin

## **Accompagnement à l'accès au foncier agricole ou à la maîtrise foncière.**

Faciliter l'installation effective de paysan·nes mobilisés pour la biodiversité est l'un des objectifs des actions menées par le réseau régional (plus spécifiquement auprès des Paysans de nature et Paysans engagés pour la biodiversité). Cela passe, d'une part, par de l'animation dédiée à cet objectif (mise en relation, veille foncière, animation locale...), mais aussi par des actions d'acquisition ou de maîtrise foncière (conventionnement), visant à faciliter la préservation de terres agricoles gérées de manière favorable à la biodiversité et à l'activité professionnelle des paysans.

Sont reprises ici les actions d'accompagnement individualisé de porteurs de projets, ainsi que les actions d'acquisition ou gestion foncière réalisées par le réseau LPO/MNE, en vue de faciliter l'installation ou le maintien d'agriculteurs mobilisés pour la biodiversité.

**La LPO Vendée** est particulièrement investie dans le soutien à l'installation paysanne, notamment auprès du réseau des paysans de nature, et au sein de 3 secteurs au sein du département : le Marais Breton, le Pays Yonnais, le Marais Poitevin.

L'animation mise en œuvre (veille foncière, collaborations avec d'autres acteurs de l'installation en agriculture tels que l'ADEAR de Vendée ou Terre de Liens Pays de la Loire, accompagnement dans des démarches de financement des projets...) a permis en 2025 de conforter l'installation de 8 porteurs de projets agricoles :

- Soutien à l'installation (accompagnement pour l'accès au foncier ou pour la transmission de ferme, accompagnement dans des démarches de financement, ...) de 4 porteurs de projets (en cours) et au confortement de 4 paysans récemment installés :

- o appui à une démarche de financement par prêt citoyen, pour un projet d'installation d'une paysanne à Sallertaine (aide à l'acquisition de 13 ha),

- o contribution à l'animation foncière locale, en vue de l'installation ou du confortement, suite à l'installation récente, de 3 paysannes (3 exploitations) autour de la ferme du Pré Tords, en lien avec Terre de Liens et avec l'implication active des agriculteurs ;

- o accompagnement (en cours, non abouti) de la transmission d'une ferme d'élevage dans le marais poitevin : la LPO Vendée étudie les possibilités de rachat du foncier en vue de faciliter la reprise (en fermage) par de futurs installés, après transmission.

- o travail (en cours) sur un projet d'acquisition de 32 ha de bocage autour de la Roche sur Yon, en lien avec l'installation récente de 3 associés au Gaec des Loriots, pour assurer la conservation à long terme des terres agricoles et du bocage.

### En Loire-Atlantique :

- animation locale en vue de l'acquisition future (programmée en 2026) de l'île Neuve, avec le soutien de notre partenaire historique, le Fonds de dotation ITANCIA



Cette île de Loire de 47 hectares de superficie, sur la commune du Cellier, est occupée par des prairies naturelles avec des haies, typiques du paysage ligérien, et un petit boisement. L'acquisition foncière par la LPO Loire-Atlantique se fait en dialogue avec l'exploitant agricole en place. L'un des objectifs de la maîtrise foncière est d'améliorer la gestion pastorale des parcelles.



Ile Neuve – Le Cellier (44) - Photo © Ouest-France-Archives DR

- Suite à l'acquisition en 2023-2024 de 31 hectares de prairies bocagères sur l'île Meslet (île de Loire en zone Natura 2000 et espace naturel sensible de la vallée de la Loire), avec le soutien de nos partenaires du Fonds de dotation ADELUS et du Fonds de dotation ENSEMBLE



**poursuite de l'animation locale en vue de la gestion pastorale et écologique partagée de cette île**, en étroite relation avec le CEN Pays de la Loire (également propriétaire de 21 hectares sur l'île), et les 3 éleveurs voisins (3 fermes différentes) concernés ou intéressés par la gestion pastorale partagée de ces surfaces à forte valeur écologique.



Vue de l'île Meslet - (c) CEN Pays de la Loire.

### En Maine-et-Loire :

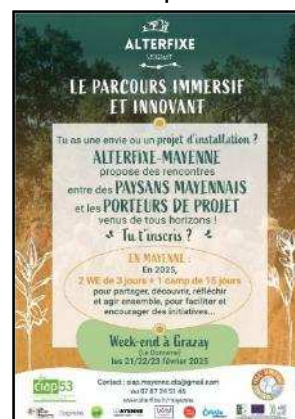
Le soutien à l'installation est essentiellement passé par le relais vers d'autres structures partenaires compétentes, ou s'est inscrit dans d'autres cadres de travail que ce programme d'actions régionales (notamment animation du site Natura 2000 des Basses Vallées Angevines).

### En Mayenne :

Un dispositif innovant et original a été lancé en Mayenne en 2024-2025 par la CIAP 53, les PAT de Mayenne, et un collectif de nombreux acteurs, afin d'encourager des porteurs de projets en agriculture (et personnes en réflexion) à s'installer en Mayenne. « **L'initiative citoyenne et paysanne de l'Alterfixe** » veut contribuer à faciliter la transmission et la restructuration des fermes à travers l'installation en agriculture paysanne dans différents terroirs. Initiée dans l'Orne, l'Alterfixe se lance en Mayenne, portée par des organisations engagées pour l'agriculture paysanne et la relocalisation des systèmes alimentaires.

Les paysans de nature® de Mayenne se sont fortement mobilisés pour l'accueil et la participation aux temps forts, à savoir **3 week-ends thématiques et 1 camp estival de 15 jours** :

- **21-23 février 2025 à Grazay** (sur la thématique « protection et gestion durable du bocage ») ;
- **du 27 juin au 12 juillet 2025**, le « camp d'été » a été accueilli lieu à la Ferme à Tout bout de Champ à St Georges sur Erve (Coëvrons), et portait sur le parcours d'installation, l'insertion sur le territoire, différents scénarios et modèles d'installation en agriculture ;
- **10-12 octobre 2025** à Craon, sur la thématique de la diversification agricole. Mayenne Nature Environnement a participé à la bonne circulation des informations et à la mise en relation de personnes en amont, au forum des associations (tenue d'un stand et infos sur les actions) et à l'animation d'un temps naturaliste (animation chauves-souris) durant le camp d'été.



### Accompagnement et co-signature d'obligation Réelles Environnementales (ORE)

Les ORE sont un outil juridique permettant à un propriétaire foncier d'instaurer une protection environnementale attachée à son bien, par le biais d'un contrat volontaire, librement consenti entre le propriétaire et un cocontractant.

Ce dernier peut être une collectivité publique, un établissement public ou une personne morale de droit privé, agissant pour la protection de l'environnement. Il est garant du respect des engagements environnementaux de l'ORE. Les engagements pris dans le cadre de ce contrat visent à favoriser la biodiversité et les fonctions écologiques. Les engagements perdurent ainsi au-delà de la vente des biens, jusqu'à une durée maximale de 99 ans (durée au choix).

Ce n'est pas un outil spécifique aux terres agricoles. Cependant, dans nos réseaux, plusieurs agriculteurs.rices ont choisi de préserver dans le temps long tout ou partie de leurs terres et des résultats de leur engagement environnemental au travers d'une ORE.

Ainsi, après la signature d'une ORE par une ferme (élevage caprin lait) de Loire-Atlantique en 2022 avec le CEN Pays de la Loire, celle par une ferme céréalière en Mayenne avec MNE en 2023, et La Bergerie de Saint-Yves (élevage ovin) avec la LPO Vendée en juillet 2024, **il n'y a pas eu de signature de nouvelle ORE dans le réseau en 2025.**

### La réalisation d'actions concrètes de dans les fermes

Les fermes partenaires du réseau régional œuvrent de différentes manières afin de favoriser la biodiversité sauvage sur leurs terres.

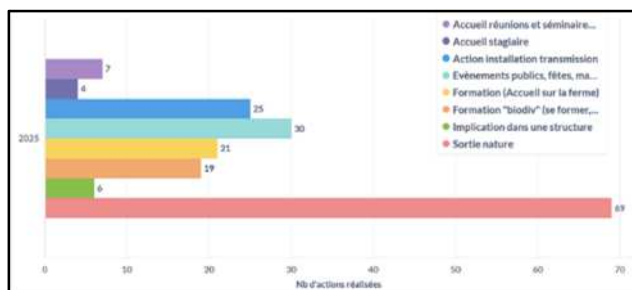
Les actions réalisées en 2025, avec l'appui du réseau régional LPO/MNE sont présentées par catégories :

- **les actions sociétales**, qui visent à (re)créer et densifier les liens entre paysans et les autres acteurs de la société civile et à améliorer la reconnaissance sociétale des services rendus à la nature par les paysans du réseau ;

- **les actions de gestion écologique, ou travaux**, qui visent à créer ou restaurer des infrastructures agroécologiques et des habitats favorables à certaines espèces spécifiques ou à la biodiversité en général ;
- **les actions de modifications ou évolutions des itinéraires techniques de production agricole**, qui concourent aux progrès en matière d'accueil de biodiversité en milieux agricoles ;
- **les actions dites « naturalistes » qui visent l'amélioration des connaissances naturalistes et scientifiques**, la montée en compétences naturalistes des paysans, ainsi que le renforcement des liens entre les « mondes » paysans et naturalistes.

### Actions sociétales :

Recréer du lien entre citoyens et paysans, sensibiliser « le grand public » aux liens entre agriculture, alimentation et nature, valoriser aux yeux de leurs concitoyens l'engagement des paysans partenaires pour la protection de la biodiversité, font partie des objectifs du projet Paysans de nature et du programme d'actions Agriculture & Biodiversité.



Synthèse des " actions sociétales" mises en œuvre par les fermes partenaires en 2025 à l'échelle régionale

- **Accueil et accompagnement de stagiaires dans les fermes :**

**15 stagiaires ont été accueillis par 11 fermes partenaires en 2025**, et encadrés ou accompagnés par le réseau LPO dans les Pays de la Loire. En 2025, toutes ces fermes étaient en Vendée. Ces stagiaires étaient de formation BTS Gestion et Protection de la Nature, mais aussi de 1ère Gestion des milieux naturels et forestiers, et de Master en écologie ou licence pro.

Ces stagiaires sont accueillis et pris en charge par les fermes du réseau. La LPO locale ou MNE facilite la mise en relation entre stagiaires et paysans. Selon les départements, la LPO locale accompagne aussi, plus ou moins étroitement, les stagiaires pour la réalisation de leur sujet d'étude lié à la biodiversité.

### Sorties nature dans les fermes :

En 2025, **69 sorties et portes-ouvertes ont ainsi eu lieu, dans 40 fermes différentes au sein de la région, et ont accueilli 1 078 visiteurs** en cumulé.

Les thématiques sont extrêmement variées : lecture du paysage, élevage et biodiversité, balade et découverte des oiseaux, papillons, bousiers, coccinelles, chauves-souris, ...



Annonce d'une sortie nature à la ferme en Mayenne - extrait de publication Facebook de Mayenne nature environnement

### Organisation ou accueil d'évènements publics festifs et autres manifestations de grande ampleur :

En 2025 : ont eu lieu au moins :

- **32 « évènements publics »** – dans **25 fermes du réseau** - avec près de **2 000 personnes accueillies**,

dont par exemple les évènements suivants :

- **Accueil de réunions et formations dans les fermes : 17 fermes ont accueilli 20 dates et au moins 151 personnes** dans le cadre de réunions et formations...

Par exemple, accueil de l'AG de la SCIC Passeurs de terre, ou de la journée annuelle des intervenants des modules pédagogiques AGRI-Eau, en juin 2025), accueil d'une formation dans le cadre des MAEc pour les agriculteurs contractualisant, accueil d'une formation au DPN pour les bénévoles de la LPO, accueil d'une formation aux protocoles de suivi des reptiles...

En 2025, on peut citer les exemples suivants d'évènements festifs de grande ampleur :

#### • **En Vendée :**

- o **fête « Jumelles & bottes de foin » le 17 mai 2025 : Fête des 30 ans de la LPO Vendée**, de l'installation de 3 paysans de nature à la ferme des Loriots et mise à l'honneur de collectif inter-associatif - plus de 1 000 personnes sur la journée !

- o **24 mai 2025 – participation de la ferme de Dixmerie** aux portes-ouvertes de la **RNR de la Vacherie**,

- o **Chantiers participatifs agro-écologiques réalisés dans 3 fermes en Vendée**, avec les jeunes bénévoles du camp de suivi de migration des oiseaux, de la baie de l'Aiguillon en juin 2025 ;

#### • **En Anjou :**

- o **28 juin 2025 - journée agriculture & biodiversité : 70 personnes ; 6 fermes** ont participé, outre à l'accueil de la manifestation, à l'animation d'un atelier lors de la journée, fourniture d'aliments pour le repas...

- o **Portes-ouvertes des 7 fermes bio de Ste Gemmes sur Loire, en avril 2025** : circuit et jeu de piste d'une ferme à l'autre, intervention LPO, conférence sur la biodiversité... (organisé par le GABB dans le cadre du Printemps Bio).

- **En Mayenne :**

- o Intervention d'un paysan de nature lors d'une conférence sur la thématique de la préservation des haies et des arbres » (témoignage et retour d'expériences).



*Durant la journée Agriculture & Biodiversité de la LPO Anjou, juin 2025 (© L.Stanicka, LPO Pays de la Loire)*



### Présence de la CR LPO PDL à des évènements régionaux :

La CR LPO Pays de la Loire est intervenue **le 22 Mars 2025 lors des Rencontres Chiroptères Grand Ouest**, à Laval, afin de présenter « **un réseau de paysans de nature, actifs pour la préservation des chauves-souris en Pays de la Loire** ».

La CR LPO Pays de la Loire est également intervenue lors de la **journée technique « Elevage et biodiversité en zones humides »** organisée par le Forum des Marais Atlantiques, le 20 Novembre 2025 à St Rémy la Varenne (49). Ce fut l'occasion de **présenter l'outil « Dialogue Permanent pour la Nature »**.

### Travaux et actions de gestion écologique dans les fermes

Accueillir ou favoriser la présence de biodiversité « sauvage » sur les parcelles et dans les fermes du réseau passe en partie, mais pas exclusivement, par des travaux de gestion écologique ou des actions concrètes d'agroécologie. Le réseau LPO-MNE accompagne de diverses manières (conseils techniques, accompagnement matériel, organisationnel et/ou financier) les fermes volontaires dans la réalisation de ces travaux, aménagements et actions.

Cet accompagnement est rendu possible grâce au soutien de l'ensemble des financeurs du programme. En particulier, **en 2025, le soutien de la Fondation Vinci Autoroutes** (via la LPO France) a permis de réaliser la majeure partie des travaux de restauration et création de mares menées dans les fermes.

En outre, des plantations de haies ont été financées en Maine-et-Loire grâce au dispositif **Liger'Bocage** d'une part, à un marché public de travaux avec un **Syndicat de rivière (SLAL)** d'autre part.

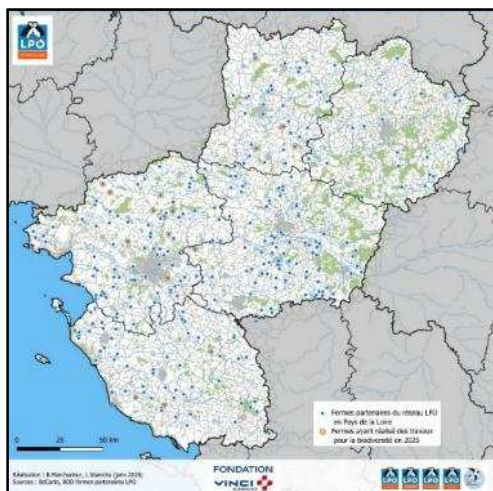
**L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne** participe également au soutien de restauration de zones humides, notamment en Vendée.

Certains **Conseils départementaux** soutiennent aussi partiellement les travaux de restauration du bocage (haies et mares), notamment ceux de Mayenne et de Sarthe.

### Pour 2025, voici quelques résultats :

- **1 390 mètres linéaires de haies plantés**, en 49 (fin des travaux initiés en 2024 avec les fermes du GIEE viti-biodiv en Layon en majorité ; auxquels il faut ajouter des chantiers de plantations de haies en auto-réalisation en 44, ainsi que la **fabrication** (chantiers bénévoles) **de haies sèches** et la **plantation de 300 arbres en agroforesterie** dans un domaine viticole.

- **31 mares créées ou restaurées** (respectivement 12 et 19 mares), ainsi que création d'une noue-fossé expérimentale dans une parcelle de vigne et restauration d'un fossé voisin d'une mare créée dans une autre ferme ;
- **46 nichoirs ou gîtes variés (38 à oiseaux et 19 à chiroptères) posés**, ainsi que de nombreux nichoirs supplémentaires fabriqués en attente de pose) dans les fermes partenaires, avec l'accompagnement des salariés et bénévoles du réseau régional LPO-MNE.
  - **5 000 mètres linéaires de roselières réimplantées et/ou mises en défens** le long des fossés dans les marais vendéens ;
  - **1,5 hectares de « jachère » fleurie et mellifère**, en Végétal Local, semées en inter-rang de vigne dans 3 fermes viticoles voisines en 49. Ces chiffres sont sous-estimés, car ne tenant compte que des chantiers accompagnés par le réseau LPO/MNE, principalement dans le cadre du programme Agriculture & Biodiversité. De nombreux agriculteurs partenaires réalisent aussi eux-mêmes des aménagements pour la biodiversité, sans que nous en ayons toujours connaissance. De même, d'autres soutiens financiers (Liger'Bocage, Agence de l'Eau, Fonds Verts ...) sont mobilisés en dehors du programme Agriculture & Biodiversité ; les travaux ainsi aidés ne figurent pas tous au présent bilan.



Localisation des fermes partenaires ayant réalisé des travaux en faveur de la biodiversité, avec le soutien des financeurs du programme d'action agriculture & biodiversité.



Travaux de pose de clôture pour mise en défens, (à g.) et roselière clôturée, protégée du pâturage (à d.) - © Justine Doudeau, LPO Vendée.



Travaux de création d'une haie sèche dans une ferme partenaire - © LPO Loire-Atlantique.

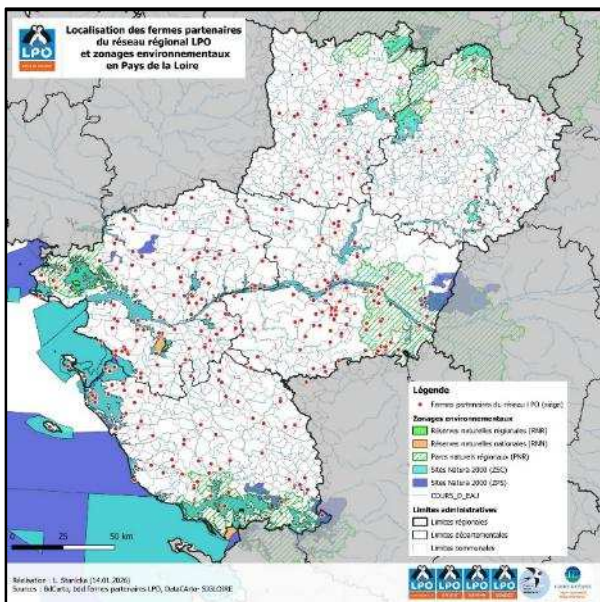


Noue expérimentale ("fossé-mare") créée en 2025 entre 2 vignes, au Domaine S. (49) - © Benoît Marchadour.

## Contribution du réseau Paysans de nature et des actions Agriculture & Biodiversité à la préservation des espaces naturels protégés

L'ensemble des actions déployées dans le réseau de fermes partenaires participe à la préservation du bon état des habitats d'espèces remarquables (espèces inféodées aux prairies variées, pelouses, bocage en général...), ainsi qu'à la bonne gestion de plusieurs espaces protégés pour la biodiversité.

La carte suivante illustre la répartition des sièges d'exploitation des fermes partenaires du réseau LPO vis-à-vis des principaux zonages de protection de la biodiversité.



Localisation des fermes partenaires de la LPO dans les Pays de la Loire par rapport aux espaces naturels protégés.

**Sur les 13 500 ha de SAU gérés par les fermes partenaires du réseau LPO en Pays de la Loire :**

- **au moins 1 560 ha** valorisés en agriculture et élevage bio par les fermes partenaires sont **situées en sites Natura 2000** (notamment : en marais Breton et marais Poitevin vendéen, représentant 2 % de la superficie départementale en Natura 2000 ; mais aussi en vallée de la Loire),
- **au moins 8 % de la surface totale des RNR en Pays de la Loire** est directement gérée via les pratiques agricoles des fermes partenaires :
  - **30 hectares** de la RNR de la **Chauffetière**,
  - **79 ha** de la RNR du **polder de Sébastopol**, et les **187 ha** de la RNR du **Marais du Bout-de-Sac inaugurée en 2025**, et qui n'aurait pu voir le jour sans l'animation préalable auprès des réseaux agricoles par la LPO Vendée, permettant de créer les conditions de confiance mutuelle et de coopération nécessaires à l'aboutissement du projet.

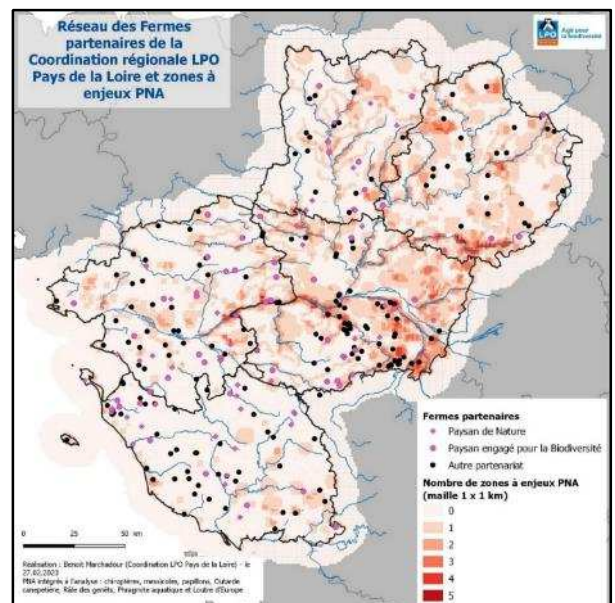
- **130 hectares** gérés par **2 fermes Paysans de nature** sont labellisés **Espaces naturels sensibles** par le **Conseil départemental de Vendée** (qui peut labelliser des espaces privés, ce qui n'est pas la politique des départements voisins) ;
  - **d'autres fermes gèrent des surfaces de prairies et bocage** qui font la richesse des **ENS** dans les autres départements mais les chiffres ne sont pas disponibles à la date de la rédaction.

### Animation de territoires à enjeux PNA

L'objectif de cet axe de travail est d'impliquer notre réseau de fermes partenaires dans la préservation des espèces intégrées au sein de plans nationaux d'actions (PNA). L'animation de nouveaux territoires impliquant des enjeux liés à ces espèces constitue un autre objectif de cette approche.

### Cartographie des zones à enjeux PNA

Pour chaque espèce ou groupe d'espèces selon le PNA considéré, **des données cartographiques ont été récupérées auprès des animateurs des déclinaisons régionales afin d'identifier les zones à enjeux.**



Zones à enjeux PNA et réseau des fermes partenaires de la LPO dans les Pays de la Loire

Au final, la région des Pays de la Loire est découpée selon un maillage de 1 km x 1 km, dans lequel figure le nombre d'enjeux PNA présents, ainsi que la liste des PNA concernés et le lien avec le monde agricole. Cette carte est un premier niveau d'informations.

### Concernant le PNA Chiroptères

La Région Pays de la Loire a un enjeu fort de préservation des Chiroptères. Le réseau LPO est très impliqué dans la mise en œuvre locale du PNA Chiroptères. En plus des actions directement conduites dans le cadre du PNA, il s'agit d'avoir un focus spécifique au sein du programme Agriculture et Biodiversité. À partir de modélisations cartographiques permettant d'évaluer la connectivité de la trame boisée entre des zones de chasse potentielles et certaines colonies majeures de Grand Rhinolophe, les associations locales du réseau LPO animent les territoires concernés, afin de mobiliser les agriculteurs, et plus largement les habitants (élus, propriétaires fonciers...), autour des enjeux chauves-souris.

Ainsi, en 2025, en Mayenne, **4 animations grand public autour des chauves-souris ont été organisées, avec 3 fermes partenaires.**

- **3 sorties nature dans les fermes**, dans le cadre de l'évènement Nuit de la Chauve-souris,
- **1 animation durant le camp d'été de l'Alterixe** en Mayenne, à la ferme A tout Bout de Champ.

De manière générale, l'accompagnement des fermes partenaires de notre réseau aboutit à la **mise en œuvre de différentes actions (travaux, actions de génie écologique...)** qui peuvent être favorables à certaines espèces ciblées par les PNA dans les Pays de la Loire.

En effet, la création ou restauration de mares, zones humides, haies, roselières, la pose de gîtes, l'implantation-gestion de bandes enherbées, la modification des itinéraires techniques...peuvent être favorables aux espèces à enjeux PNA (Messicoles, Pollinisateurs, Papillons de jour, Chiroptères, Rôle des genêts, Loutre, Odonates, Barge à queue noire, Phragmite aquatique, Sonneur à ventre jaune, Outarde canepetière).

### Concernant le PNA Papillons de jour

**En Sarthe**, des inventaires ciblés sur Papillons de jour ont débuté en 2024 et se sont poursuivis en 2025 dans une ferme viticole. Ils visent à évaluer la diversité et l'abondance comparées en lépidoptères (+ orthoptères) selon le contexte paysager et les pratiques viticoles (Bio/non Bio). Notons que des espèces remarquables ont été inventoriées, dont l'[Azuré du serpolet](#) (*Phengaris arion*), espèce visée par le PNA.

Parmi les actions bénéficiant à la biodiversité, les actions suivantes portent sur la sensibilisation des agriculteurs à l'adoption de pratiques agricoles favorables à la flore spontanée et aux insectes associés. Donc, indirectement favorables aux insectes pollinisateurs et aux papillons de jour.

Par exemple :

- 1 ferme laitière, en Mayenne, a accueilli le 1<sup>er</sup> juin 2025 une **sortie grand public à la découverte des lépidoptères** (et du travail de la ferme) : balade-sensibilisation du public avec observation d'une douzaine d'espèces.
- **Dans 3 exploitations viticoles voisines, en Maine-et-Loire** : expérimentation accompagnée par la CR LPO Pays de la Loire, de **semis de 1 ha de jachère fleurie** (en plein dans 2 fermes, en inter-rang dans la 3<sup>ème</sup>) à partir de semences **labellisées Végétal Local** (mélange de semences de plantes issues de la flore locale, à floraison étalée et réputé favorable aux insectes pollinisateurs). La météo défavorable au printemps a reporté le semis à l'automne 2025.

Il conviendra donc de suivre les résultats de l'implantation en 2026. Cette action s'inscrit dans la continuité de 3 années d'animation locale auprès d'une douzaine de vignobles du secteur.

- **Lors de la journée Agriculture & biodiversité de la LPO Anjou**, le 28 juin 2025, les ateliers de réflexion ont alterné avec différents temps d'observation naturalistes ; la soirée s'est terminée par un inventaire **des papillons...nocturnes** (réalisé par un agriculteur naturaliste et un salarié de la LPO Anjou, en présence d'autres agriculteurs et bénévoles LPO).

### Concernant le PNA Odonates

Dans la continuité des actions de l'année 2024, la LPO Vendée a poursuivi les travaux de restauration de scirpaies en faveur du **Leste à Grand stigma**, libellule inféodée aux eaux saumâtres, sur la commune de Notre Dame de Monts, notamment dans une ferme très impliquée pour la protection de la biodiversité et membre du réseau Paysan de nature (Gaec la Barge).

**Après avoir reconnecté des bassins au réseau d'eau salée en septembre**, ils ont été **ceinturés d'une clôture afin de préserver la future scirpaie du pâturage par le bétail**, et de la dégradation par les ragondins. Les travaux ont été réalisés en partenariat avec une entreprise d'insertion.

**Ces travaux sont financés par la DREAL des Pays de la Loire et l'Agence de l'Eau** (donc hors programme Agriculture & Biodiversité), **au titre du PNA Odonates**.

Ces travaux sont bien distincts de ceux présentés plus haut, qui portent sur des roselières d'une autre nature (Phragmitaie), favorables à de nombreuses espèces faunistiques (dont Phragmite aquatique, autres odonates, amphibiens).

### Autres actions du réseau LPO autour d'espèces à enjeux

En marge du programme Agriculture & biodiversité, soulignons que le réseau

régional LPO contribue à la mise en œuvre des animations et actions autour des espèces à enjeux PNA suivantes :

- **PNA Phragmite aquatique** : la LPO 44 participe à l'animation locale du PNA Phragmite aquatique, notamment autour de l'identification et la préservation des milieux favorables au Phragmite. Des actions de sensibilisation des agriculteurs sont menées dans le cadre de l'animation de MAEC, notamment dans le site Natura 2000 Estuaire de la Loire.
- De plus, les **actions de plantation / récréation de roselières dans les marais vendéens** contribuent à restaurer l'habitat écologique du Phragmite aquatique.
- **PNA messicoles** : la LPO Anjou travaille, notamment dans l'Est du département et autour du site Natura 2000 de la ZPS Champagne de Méron, à la sensibilisation et mobilisation d'agriculteurs en vue de la préservation des plantes messicoles.
- **PNA pollinisateurs** : poursuite des actions initiées en 2024 par la LPO Anjou en Maine-et-Loire, et notamment réalisation en 2025 d'inventaires ciblés sur quelques fermes, suivis de préconisations de gestion.
- **PNA Loutre** : pas d'actions ciblées envers les agriculteurs en 2025, bien que les actions portées par la LPO, encourageant la pratique de l'agriculture biologique, contribuent indirectement à l'amélioration de la qualité de l'eau, donc à celle de l'habitat et des ressources alimentaires pour la Loutre. Très ponctuellement, des conseils aux paysans partenaires sur la gestion des berges de leurs parcelles riveraines de cours d'eau peuvent conduire à des améliorations de la disponibilité en zones de repos (hautes herbes et catiches).

L'accompagnement des fermes partenaires de notre réseau aboutit ainsi à la mise en œuvre de différentes actions (travaux, actions de génie écologique...) qui peuvent être favorables à certaines espèces ciblées par les PNA dans les Pays de la Loire.

Lien potentiel des actions Agri-Biodiv aux PNA	Réalisations 2025 (cumul à l'échelle régionale)	Mésicoles	Pollinisateurs	Papillons de jour	Chiroptères	Rôle des Genets	Loaire	Odonates	Berge O. Noire	Phragmite ag.	Sonnettes à ventre jaune	Ouarde comestible-Épaves
Mares créées	12 mares créées				(x)		X	X	selon local. selon		selon local. selon	
Mares restaurées	19 mares restaurées ou protégées (4+11)						X	X	selon local. selon		selon local. selon	
Hales (implantation)	1,38 km plantés + 300 arbres agroforestiers		(x)		X							X
Implantation de couverts spécifiques	Voir bilan MAEC	X								X		X
Implantation / gestion de bandes enherbées	1 ha couvert spécial pollinisateurs implantés (9 fermes voisines)	X	X									
Restauration de zones humides	Remise en eau temporaire de prairies maraîchères dans les marais vendéens (crédit, entretien de batardeaux en terre) (→ DQV et livrables nicheurs) (*)						X	X	X	X		
Restauration de prairies humides	reconversion peuplière en prairie humide ( en cours)		?					X				
Restauration de roselières en zones de marais	5 km linéaire de roselières à P. oustrains réimplantés et/ou mis en défens + restauration agricole maritime en Vendée						X	X		X		
Pose nichoirs et gîtes	19 gîtes à chiroptères posés + 1 chantier d'obscurement d'un comble en faveur des chiroptères				X							
Modifications des itinéraires techniques	Selon la nature des modifications : (fauche et gestion prairies, mises en défens → ovifère, pollinisateurs... ; gestion antiparasitaire du troupeau → chiroptères, pollinisateurs, pégrinèche ; etc.)	X	X	X	X	X			X	X		X

Outre les travaux, lors des visites de fermes, notamment en 44, les enjeux PNA « diffus » (cf. pollinisateurs, odonates, ...) ont été vulgarisés auprès des agriculteurs au cours des visites de fermes.

Des **éléments de connaissance ont ainsi été systématiquement apportés aux agriculteurs sur les espèces PNA visées**, afin de les sensibiliser à ces enjeux au cours de la visite de ferme (DPN) et de discuter sur des mesures de conservation favorables (technique de fauche, zone refuge, préservation des plantes hôtes...).

Une partie des animations de sensibilisation du grand public à la biodiversité et au lien entre agriculture et biodiversité a pu se dérouler dans des zones à enjeux PNA ou autour des espèces à enjeux PNA.

C'est par exemple le cas des Chiroptères, avec plusieurs animations grand public à l'occasion de la Nuit de la Chauve-Souris, en partenariat avec les fermes.

Enfin, les animations ou actions réalisées et financées directement dans le cadre des PNA ne sont pas reportées ici ; de nombreuses actions ont cependant bien été menées par ailleurs, indépendamment du programme d'actions Agriculture et Biodiversité.

## Mobilisation du réseau de fermes partenaires pour l'acquisition de connaissances et d'indicateurs naturalistes

Outre les chantiers de création ou d'amélioration d'éléments paysagers, concourant à l'accueil et à la préservation de la biodiversité, le réseau de fermes partenaires est mobilisé depuis 2022 pour servir de « support » de formation et d'études naturalistes, dans le cadre du programme régional *Indicateurs Faune Vertébrée*, porté par la CR LPO Pays de la Loire et co-financé par la DREAL Pays de la Loire et le Conseil régional des Pays de la Loire.

L'accent est ainsi mis sur le déploiement des protocoles PopAmphibiens, PopReptiles, VigieChiro, EPOC (cf plus loin dans ce rapport). Si ces protocoles ne concernent pas uniquement les fermes partenaires, ni uniquement les zones agricoles, il s'agit à la fois de décloisonner les réseaux (naturalistes x agricoles), de rendre plus visible la participation des agriculteurs à la préservation de la biodiversité, et de les rendre acteurs des suivis naturalistes sur leurs fermes (montée en compétence).

Protocole de suivi	LPO 49	LPO 44	LPO 72	LPO 85	MNE	Nbre de fermes impliquées par protocole
Avifaune - EPOC						Voir le bilan dédié : Indicateurs Faune vertébrée dans les Pays de la Loire - 2025 (p17)
Avifaune - IPA			1		1	
Obs. agricole biodiv.		( ? )				(suivis antérieurs non réitérés en 2025)
POPAmphibien	2	22	1		12	37
POPReptile		27	1			14
Vigie-Chiro	20	3	3	10	14	50 fermes
Inventaires botaniques (non standardisés)					(2)	Le groupe bénévoles botanique de MNE fait des inventaires dans quelques fermes tous les ans
Autres protocoles ou suivis non standardisés	X		X	BQN (1) Busard (2) Autres	X	Non dénombré : 1 suivi STERF en 72, aux moins 3 fermes impliquées en 2025 dans les suivis / baguage berge à queue noire (85), busards etc.
<b>Total général</b>	<b>22</b>	<b>36</b>	<b>6</b>	<b>10</b>	<b>12</b>	Remarque : une même ferme peut participer à plusieurs protocoles de suivis.

Nombre de fermes participant ayant participé en 2025 à la mise en œuvre des protocoles de suivis naturalistes – source : BDD LPO, 14/02/2026.

## Les outils de valorisation du programme :

Les **plaquettes** « Paysans de nature en Pays de la Loire » et « Visites participatives de fermes », ainsi que la **newsletter** « Paysans engagés en faveur de la biodiversité » et le **site internet** « Paysans de nature » sont décrits dans l'engagement 7 - Communiquer - de ce rapport.

## Le GIEE « Viti-Biodiv en Layon »

Le **GIEE viti-biodiv en Layon** a été créé en 2022 par la **Coordination Agrobiologique des Pays de la Loire (CAB)** et fait suite à différentes initiatives locales.

En effet, dès 2018 sur le territoire de Rablay-sur-Layon, **3 domaines viticoles** se sont rapprochés de la CAB et de la LPO afin de mener des actions en faveur de la biodiversité. Ensuite, d'autres vigneronnes ont souhaité s'engager dans des démarches similaires, jusqu'à créer ce collectif porté par la CAB et qui **regroupe 11 domaines viticoles de Bellevigne-en-Layon**.

L'**objectif principal des vigneronnes est de favoriser la biodiversité au sein de leurs domaines**, à travers différentes actions visant à mieux connaître la biodiversité, à améliorer sa prise en compte dans les pratiques et à augmenter les capacités d'accueil pour les espèces (chantiers participatifs de plantation d'arbres, pose de gîtes artificiels,...). Concrètement, au cours de la période 2023-2025, les actions menées ont été les suivantes :

### GIEE Viti-biodiv en Layon

#### Bilan



**Programme d'actions 2022-2025 animé par**



Agir pour la biodiversité



CAB  
Les agriculteurs BIO des Pays de la Loire


**11 domaines viticoles de Bellevigne-en-Layon (49)**

- Batardière
- Bertin-Delatte
- Des Jus et du Lien
- Guillaume Noire
- Hodgson
- La Bergerie
- Les Errances
- Mirebeau
- Nicolas Arnou
- Pierre Chauvin
- Séverin



### Apprendre pour mieux connaître


**3 formations**  
thématiques : flore des vignes, observatoire agricole biodiversité et gestion des haies



**56 participants aux 13 sorties naturalistes** (oiseaux, amphibiens, reptiles, insectes, etc.)


### Accueillir la biodiversité

**2 900 arbres et arbustes** plantés



**2 373 m de haies et 1 414 m** d'alignements agroforestiers

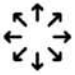
**3 nouvelles mares** creusées



**1 ha semé en jachère fleurie** pollinisateurs

### Étendre la dynamique

Participation d'autres paysans et vigneronnes du territoire




**7 autres mares** creusées

Plantation de **2 700 arbres et arbustes** supplémentaires pour **2 500 m de haies**


### Tester le viti-pastoralisme

Collaboration avec Béranger Arnould, berger itinérant



**Pâturage de plus de 15 ha** par an

Brebis Roussin de la Hague et Roux Ardennais



**106 gîtes et nichoirs** pour les oiseaux et chauves-souris

Avec la contribution financière du compte d'affaires spéciales développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION



© Benoît Marchadour



Les Agriculteurs **BIO** des Pays de la Loire



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGRO-ALIMENTAIRE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Liberté Égalité Fraternité

## Implication au sein des Coopératives d'Installation en Agriculture Paysanne (CIAP)

La déclinaison à l'échelle régionale du projet de création d'espaces protégés par l'installation paysanne, a amené les élus, bénévoles, salariés des Associations Locales LPO 44/49/72/85 et MNE à **s'impliquer au sein des CIAP de leurs départements respectifs.**



## Implication au sein de Terre de Liens Pays de la Loire et Passeurs de terres

Tout au long de l'année, la CR LPO Pays de la Loire a participé et contribué aux instances et travaux de **l'association Terre de Liens Pays de la Loire** et de la **SA-SCIC « Passeurs de terres »** (outil coopératif d'acquisition et de gestion du foncier agricole en Pays de la Loire), dont la **CR LPO Pays de la Loire** est **membre fondateur « personne morale »**.

Dans la continuité des partenariats et coopérations établis en 2023-2024, l'animation 2025 portée par le réseau régional LPO a pu s'appuyer sur le soutien et l'implication à divers titres du mouvement Terre de Liens.

**Terre de Liens Pays de la Loire** et la **Fondation Terre de Liens** soutiennent et facilitent la mise en œuvre des DPN dans les fermes du réseau : **en 2025, des DPN ont été facilités et financés par la Fondation Terre de Liens dans 3 fermes** dont TDL est propriétaire.



**Passeurs de terres**, coopérative régionale d'intérêt collectif, dont la Coordination régionale LPO Pays de la Loire est l'un des membres fondateurs, fait aussi partie du mouvement Terre de Liens. En 2025, dans le cadre d'une convention de partenariat, **Passeurs de terres** et le réseau LPO ont poursuivi leur expérimentation commune de **mobilisation du DPN comme outil de suivi des progrès en matière de biodiversité des fermes** par les Groupes de suivi des fermes dont **Passeurs de terres** est propriétaire, **sur 4 fermes en 2025.**





© Alexis GENUY

## Engagement 3

### Préserver les espèces

L'état de conservation d'espèces menacées nécessite parfois, au-delà du simple statut légal de protection, une volonté affirmée et des actions spécifiques pour restaurer les habitats détruits et des effectifs suffisants. Les plans d'actions, nationaux (PNA) ou régionaux (PRA) ont été mis en place pour répondre à ce besoin. Au niveau régional, la CR LPO Pays de la Loire a initié un programme d'actions régionales spécifiques autour de la Noctule commune, de l'avifaune de plaine (Œdicnèmes criards et Busards) et a également développé sa nouvelle stratégie autour de la biodiversité du bâti.

#### Préservation des gîtes abritant la Noctule commune en Pays de la Loire

Ce programme d'actions, piloté par la Coordination régionale LPO Pays de la Loire, regroupe 11 structures, ce qui implique de nombreux échanges, ainsi qu'une coordination importante.

#### Outils techniques de sensibilisation

La préservation des gîtes arboricoles de Noctule commune peut prendre différentes formes, comme cela est détaillé dans le document « Protection des arbres à Noctule commune. Quels outils mettre en œuvre ? » Ce guide recommande entre autre de poser des panneaux sur chaque arbre afin de matérialiser *in situ* l'enjeu « gîte à noctule ». **Ainsi, 300 panneaux d'une taille de 15 cm x 15 cm ont été imprimés en 2025.**

Ce panneau est un bon moyen de faire prendre conscience aux propriétaires qu'un arbre gîte abritant des Noctules communes est également favorable à de nombreuses autres espèces.



*Panneaux imprimés, à poser sur les arbres gîtes à Noctule commune*

### Evaluation des sites

La protection des gîtes arboricoles demeure l'action prioritaire du programme en faveur des Noctules communes.

Dans l'objectif d'évaluer le niveau de protection des différents sites connus à l'échelle régionale, chaque site est évalué selon les différentes démarches de protection, qui ont été mises en œuvre en utilisant la catégorisation suivante :

- **Porter à connaissance oral** : informer à l'oral le propriétaire correspond à une première démarche, indispensable et minimale ;
- **Courrier** : ce porter à connaissance est plus formel, puisque ce format permet de rappeler la législation concernant les espèces protégées. Et l'OFB ainsi que la DDT sont en copie ;
- **Panneaux** : le nombre de panneaux installés renforce le porter à connaissance directement sur le terrain, en identifiant les arbres gîtes connus ;

- **Convention** : la signature d'une convention entre le propriétaire et l'association locale renforce l'engagement des deux parties pour la préservation du site ;
- **Protection forte** : la mise en œuvre d'une mesure de protection forte de type APB ou ORE, constitue un objectif ambitieux.

Au total, à l'échelle des Pays de la Loire, **95 sites sont considérés comme récemment actifs** et nécessitent la mise en œuvre de démarches de protection.

Ainsi, fin 2025, **65 % des sites avaient fait l'objet d'un porter à connaissance oral, 2 % ont vu des panneaux être posés, 33 % ont reçu un courrier, 2 % font l'objet d'une convention signée et 7 % sont protégés de manière forte (APB).**

Les premiers résultats obtenus montrent qu'il y a une forte marge de progression pour certaines mesures, dont la mise en œuvre est peu contraignante (porter à connaissance oral, panneaux et courrier). Bien évidemment, la mise en œuvre de mesures de conservation plus pertinentes comme la signature d'une convention, l'APB ou l'ORE est beaucoup moins évidente. Elle dépend du bon vouloir des propriétaires et peut nécessiter plusieurs années avant de les convaincre.

### Cartes d'alerte

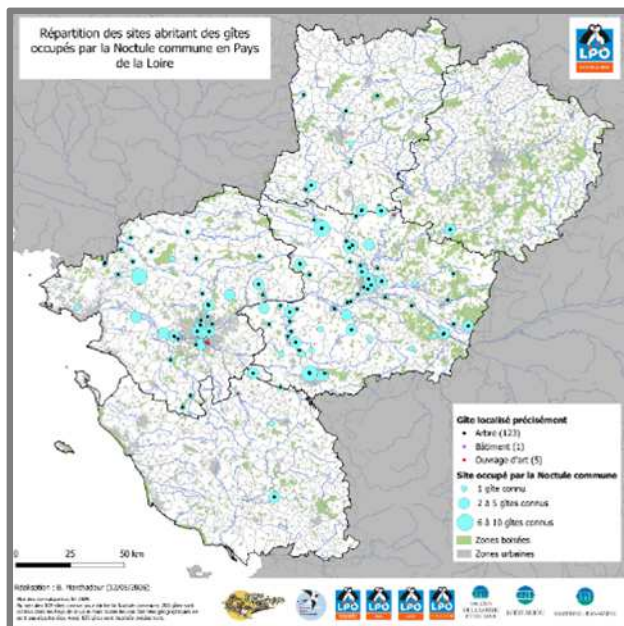
Au cours de l'année 2023, l'ensemble des structures participant à ce programme s'étaient mis d'accord sur le contenu d'un tableur partagé, visant à répertorier l'ensemble des arbres gîtes abritant ou ayant abrité des Noctules communes.

Ce tableur regroupe différentes informations classiques - nom du site, nom du gîte, type de gîte, localisation, personne référente, etc. - ainsi que d'autres informations relatives à l'utilisation du gîte, sa propriété et les actions engagées.

**Fin 2025**, le fichier comportait **182 lignes** représentant généralement **des gîtes, mais parfois des sites pouvant englober plusieurs gîtes**. Dans ce tableur figurent également des gîtes découverts il y a plusieurs années, dont certains ont été désertés, détruits ou pour lesquels la présence récente de Noctule n'a pas été démontrée.

<https://paysdelaloire.lpo.fr/plan-regional-dactions-en-faveur-de-la-noctule-commune/>

Au total, on peut affirmer que **109 sites abritant 203 gîtes occupés par la Noctule commune sont connus dans les Pays de la Loire**. La localisation précise est répertoriée pour 129 gîtes.



Répartition des sites abritant des gîtes occupés par la Noctule commune en Pays de la Loire.

## Amélioration des connaissances

### Week-ends de prospection :

Ces journées permettent de former un grand nombre de bénévoles aux méthodes de recherche des arbres gîtes et, plus largement, à la détection des chauves-souris. Au total, **5 week-ends ont pu être organisés à travers la région, rassemblant 91 personnes**. Au cours de ces journées, **6 nouveaux sites ont été découverts, avec 9 arbres gîtes identifiés**. Certains nouveaux sites ont été identifiés comme favorables, avec parfois la présence de la Noctule commune sans que les arbres gîtes aient été découverts.



© LPO Vendée



© MNE

## Programme régional de conservation des oiseaux de plaine à fort enjeu patrimonial



Les plaines agricoles des Pays de la Loire hébergent des espèces d'oiseaux emblématiques, qui se sont spécialisées sur les différents habitats présents dans ces territoires, dont certains sont classés en ZPS compte-tenu des enjeux présents. Cela permet notamment de mener diverses actions de préservation (MAE, suivis, protection) pour l'Outarde canepetière et, plus à la marge, pour les Busards (principalement le Busard cendré mais également le Busard Saint-Martin et encore plus rarement le Busard des roseaux).

Face à ces constats et ces enjeux, la CR LPO Pays de la Loire a débuté en 2023 un **programme régional d'actions en faveur des oiseaux de plaine**, soutenu par **ZE EVENT**, la **Fondation Crédit Agricole-Pays de France**, la **DREAL Pays de la Loire**, et le **Département de l'Anjou** pour les actions de la LPO 49.

Celui-ci cible principalement l'**Œdicnème criard**, mais il permet également de renforcer les actions en faveur des **busards** puisque les sites sont identiques. Les actions s'inscrivent donc dans la dynamique nationale issue du document cadre en faveur de l'Œdicnème criard.

Au total, **18 zones d'étude ont été identifiées en Pays de la Loire, pour une surface globale de 9 862 ha** (2 zones en 44, 8 zones en 49, 5 zones en Sarthe, 1 zone en Mayenne et 1 zone en Vendée).

Au sein de chaque zone d'étude, différents protocoles ont été mis en œuvre, que ce soit pour le suivi des populations des espèces cibles, les opérations de baguage et de pose de balise, ainsi que les actions de protection.

## Suivi des populations :

Concernant l'Œdicnème criard, le PNO propose deux types de suivi :

- **Le suivi ALLÉGÉ** qui se concentre sur le **dénombrement des couples au sein des zones d'étude**, sur la base d'un passage par mois, de mars à juillet, dans chaque zone, afin de repérer les couples cantonnés. Le suivi allégé **comprend également le baguage d'individus et la pose de GPS**.
  - **Le suivi DÉMO** qui reprend les suivis mensuels du protocole allégé, auquel il faut ajouter le suivi des nids. Ce suivi supplémentaire vise deux objectifs :
- *Suivi de la reproduction jusqu'à l'éclosion ;*
  - *Mise en place d'une protection à l'aide de jalons.*

Seules quelques zones d'étude ont pu bénéficier du protocole démo.

Les prospections ciblées sur l'Œdicnème criard ont également permis de renforcer les suivis menés sur les busards.

## Baguage et balise GPS

Les différentes espèces ciblées par ce programme font toutes l'objet d'un programme de baguage. Celui sur l'Œdicnème criard est récent et intervient dans le cadre du PNO. Le baguage des busards existe déjà depuis de nombreuses années, certains individus ayant même des marquages alaires.

La pose de balise GPS est également réalisée lors d'opérations de capture. Cet outil est complémentaire à celui du baguage, car il va permettre de suivre des individus en temps réel, pendant plusieurs mois, voire quelques années.



Les données collectées de manière automatique vont fournir des informations précieuses sur le comportement des oiseaux en période de reproduction (domaine vital, parcelles utilisées pour l'alimentation et la reproduction, etc.) mais également en période de migration et d'hivernage. **Dans le cadre de ce programme, il était prévu la pose de 10 balises GPS réparties sur des Œdicnèmes criards, ainsi que sur les Busards cendrés.**



Pose de balise GPS (© LPO Anjou)

### Protection des nids

Les actions de protection des nids constituent la finalité de ce programme et nécessitent de :

- *Localiser les couples cantonnés ;*
- *Repérer le nid grâce au comportement des individus (position de couveur notamment) ;*
- *Identifier la parcelle et surtout l'agriculteur ;*
- *Sensibiliser l'agriculteur aux enjeux présents dans sa parcelle (œdicnème ou busard) ;*
- *Discuter de la protection du nid selon les travaux agricoles prévus ;*
- *Le cas échéant, mettre en place un dispositif de protection.*

**Dans le cas de l'Œdicnème criard,** la protection des nids est plus facilement réalisable dans le cadre du protocole DÉMO, car il apporte plus d'informations sur la reproduction. Concrètement, les données issues des suivis et des observations

bénévoles sont contrôlées tout au long de la saison. En cas de suspicion de nidification, le potentiel couveur est aligné et sa position est vérifiée quelques jours plus tard. Une fois l'emplacement confirmé, l'agriculteur est contacté pour :

- Informer de la présence d'une nidification en cours et de la sensibilité de l'espèce ;
- Échanger sur les travaux prévus et sur les solutions envisageables pour la protection du nid ;
- Demander l'autorisation de pénétrer dans la parcelle si nécessaire.

Lors de l'intervention au sein de la parcelle, le nid est photographié et géolocalisé. La date d'éclosion est définie via la mesure de la densité des œufs (Augiron *et al.*, 2024). **La protection est mise en place si nécessaire. Elle consiste à placer 4 jalons dans l'axe du sillon concerné** : les deux premiers en bordure de parcelle pour signaler le sillon, les deux autres à 10 mètres de chaque côté du nid. Ensuite, deux visites minimum sont réalisées pour vérifier la persistance du couple après la pose du balisage et l'éclosion à la date prévisionnelle. L'agriculteur est tenu informé de l'issue de la nidification. Chronophage, la recherche des poussins après l'éclosion n'est pas mise en œuvre de manière systématique. Le succès de reproduction est donc évalué sur la base de l'éclosion.

Balisage utilisé pour la protection des nids d'Œdicnème criard (© LPO Anjou)



**Pour les Busards**, le repérage des nids nécessite également de nombreuses observations, visant à repérer la femelle et le mâle « plonger » dans une parcelle. Une triangulation à plusieurs observateurs permet de localiser précisément le nid, puis de s'y rendre à pied afin de le marquer et, le cas échéant, de le protéger.

Aujourd'hui, l'usage du drone facilite grandement la localisation des nids. En effet, un « alignement » relativement précis suffit au pilote pour détecter le nid, enregistrer sa position et observer le nombre d'œufs ou de poussins.

Au moment des moissons, pour les nichées au stade « poussins », **la protection la plus efficace demeure la cage-traineau de 1 m x 1 m avec fond**. Au stade « œufs », des carrés grillagés de 3 m x 3 m sont fixés au sol car la femelle ne tolère que très rarement le déplacement de son nid à ce stade. Bien évidemment, toutes ces opérations se font avec l'accord du propriétaire.

Dispositifs de protection : carré grillagé (g.), cage traîneau (dr.) - (© LPO Anjou)



### Les résultats 2025 :

#### Concernant l'Œdicnème criard :

652 observations ont été réalisées dans les différentes zones d'études, entre les mois de mars et de juillet. Les suivis ont permis d'estimer un **nombre de couples compris entre 92 et 96 couples** (79 - 84 en 2024)

**sur une surface totale de 9 862 ha**. La densité moyenne de couple est donc de **0,95 couples/100 ha** (0,83 en 2024), avec des variations allant de 0,13 à 2,9 couples/100 ha. Les résultats varient de manière importante selon les zones d'études.

Au total, **40 nids d'Œdicnème criard ont été localisés** à travers les différentes zones d'étude et **28 ont pu être protégés**.



Détourage de nids lors de travaux agricoles en Loire-Atlantique (© LPO 44)

#### Concernant les Busards :

Concernant les suivis menés sur les busards et tout particulièrement le Busard cendré, les prospections n'ont pas nécessairement été menées sur les mêmes zones d'études que pour l'Œdicnème criard. Au total, à l'échelle des suivis au niveau régional, **110 couples de Busard cendré (90 en 2024) et 24 couples de Busard Saint-Martin (23 en 2024) ont été répertoriés**. Ce bilan n'est pas exhaustif à l'échelle régionale notamment pour le Busard Saint-Martin qui niche plus largement en dehors des zones de plaines agricoles.

En **Maine-et-Loire**, les recherches et observations menées sur la saison 2025 ont permis d'identifier **53 couples différents** (dont 45 en Maine-et-Loire, 7 en Deux-Sèvres et 1 en Vienne).

**58 nids ont été localisés, dont 44 ont fait l'objet d'une visite, et 32 ont vu la mise en place de systèmes de protection.** Au final, nous avons comptabilisé **169 œufs pondus, qui ont donné lieu à 106 naissances, pour l'envol de 71 jeunes**, soit 66,9 % des jeunes nés.

**En sud Vendée**, le suivi et la protection ont eu lieu sur une zone d'environ 16 000 ha. Cette année, **47 couples de Busards cendrés** ont été repérés (25 en 2024). **25 nids ont fait l'objet d'interventions, principalement via la pose de protection.** 19 de ces nids ont produit **51 jeunes à l'envol.**

**En Mayenne, 22 couples de Busards Saint-Martin** ont été recensés, dont 16 suivis pendant la période de reproduction. **L'estimation de la population départementale s'élève à 34-60 couples en 2025 (40-54 couples en 2024).** 45 % des couples ont produit des jeunes à l'envol, pour un **succès reproducteur de 0,9 jeunes à l'envol/couple (1,13 jeunes en 2024).** Plus de **60 % de jeunes à l'envol ont bénéficié d'une protection.**

**5 couples de Busard cendré** ont été recensés et suivis pendant la période de reproduction. L'estimation de la **population départementale s'élève à 5-6 couples en 2025.** 3 couples (1 en 2024) ont produit des jeunes à l'envol, pour un **succès reproducteur de 1,8 jeunes à l'envol/couple (0,8 en 2024).** Tous les jeunes à l'envol ont bénéficié d'une protection.

**En Sarthe**, dans les zones d'études identifiées pour l'Œdicnème criard, aucun nid de Busards n'a été découvert en 2025 (2 en 2024).

Mais à l'échelle départementale, le bilan 2025 fait état de **6 nids de Busards cendrés, pour 7 jeunes volants et 5 nids protégés.**

Seul le département de la Loire-Atlantique n'a pas fait l'objet d'observations de comportement reproducteur de Busards dans les sites d'études du programme.

## **Baguage et Balises GPS**

### **Les résultats 2025 :**

**Pour les Œdicnèmes criards**, Au total, ce sont **12 opérations de capture** qui se sont déroulées en 2025 (10 en 2024), 7 en période de reproduction et 4 en période postnuptiale, lors des rassemblements. **Ces opérations ont permis de baguer 17 Œdicnèmes criards (15 en 2024) : 15 adultes et 2 poussins.**



Baguage d'Œdicnème criard en Loire-Atlantique (© LPO Loire-Atlantique)

En 2025, aucune balise GPS n'a été posée suite aux changements de la méthode à l'échelle nationale. De nouvelles balises devraient être posées en 2026.

**En Loire-Atlantique**, deux adultes bagués en 2024 ont été contrôlés en 2025. L'un a été observé sur la même parcelle de nidification que 2024, alors que l'autre a été trouvé à 700 m du site utilisé l'année passée.

**En Maine et Loire, sur 7 individus bagués et balisés en circulation, 3 ont été observés en 2025.** Pour les 2 Oedicnèmes porteurs de balises, ils ont passé leur hivernage 2024-2025 dans le sud de la France et dans le Sud de l'Espagne, et sont revenus nicher sur la même parcelle ou la parcelle adjacente par rapport à 2024.



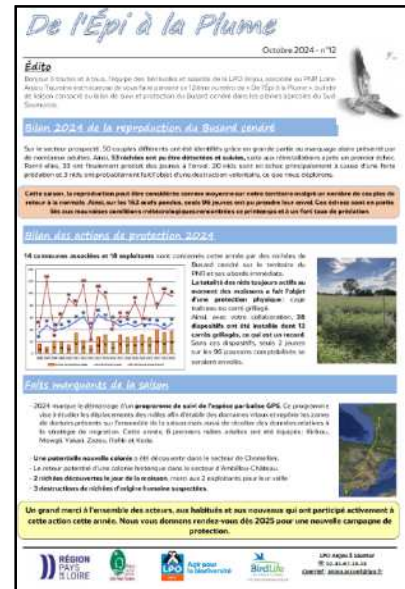
En novembre 2025, ils ont quitté la région et, suivant un trajet similaire, ont traversé les Pyrénées et la Méditerranée pour rejoindre le Maroc.

### Sensibilisation des agriculteurs et du public

Les exploitants agricoles des différentes zones d'études sont des acteurs incontournables de la préservation de l'avifaune de plaine. Sur certains sites où des suivis busards existent depuis de nombreuses années, ils sont régulièrement sensibilisés à la préservation de ces espèces. Par contre, la prise en compte de l'enjeu Oedicnème criard est nouveau, même sur ces sites. Elle implique d'intervenir à d'autres périodes que la récolte, et nécessite un lien fréquent et des échanges réguliers avec les exploitants.

Ainsi, les agriculteurs sont sensibilisés à ces enjeux « avifaune de plaine » lors de rencontres avec les ornithologues sur le terrain, lors de la mise en œuvre des actions concrètes de préservation, mais également à travers différents outils.

Notamment les **flyers créés et déclinés dans chaque département.**



## Prise en compte de la biodiversité du patrimoine bâti ligérien, en lien avec le plan national de rénovation énergétique

**La pression sur la biodiversité des zones urbanisées ne cesse de s'accroître.** L'artificialisation, toujours croissante, fait perdre son substrat à la flore ; ses habitats et ses ressources alimentaires à la faune. En parallèle, les nouvelles pratiques architecturales rendent les bâtiments de plus en plus hermétiques pour les espèces qui y réalisent habituellement une partie de leur cycle de vie. La biodiversité spécialiste des milieux bâtis observe donc un déclin important. Par exemple, les oiseaux communs spécialistes du milieu bâti ont vu leurs effectifs diminuer d'environ 33% entre 2001 et 2021 à l'échelle nationale (Tendances STOC Nationales, 2023), les populations régionales suivent très probablement cette dynamique.

**Les projets de rénovation, de construction et de démolition prenant en compte les enjeux de préservation de la biodiversité sont encore marginaux.** En effet, les impacts sur la biodiversité de ces projets sont méconnus par une part significative des acteurs du secteur. D'autre part, les actions, quand elles sont menées, ne bénéficient pas de l'anticipation nécessaire à une prise en compte efficace de la biodiversité dans un projet. La LPO a donc amorcé une dynamique de sensibilisation et de collaboration avec de nombreux acteurs du secteur du bâtiment. Un travail important reste néanmoins à mener pour que la thématique prenne une réelle place dans les projets.

**La LPO a donc renforcé ses actions pour l'amélioration de la prise en compte de la biodiversité dans le secteur du bâtiment.**

Les objectifs étaient les suivants :

- Poursuivre la sensibilisation des différents acteurs du secteur du bâtiment et des particuliers.
- Structurer un réseau d'acteurs à même de faire évoluer le traitement de la problématique.
- Accompagner des projets dans la mise en place d'action de préservation et de favorisation de la biodiversité.
- Trouver des solutions pour absorber une demande croissante d'accompagnement sur les enjeux liés à la biodiversité.

### Animation des réseaux d'acteurs

#### Développer la sensibilisation des architectes

Un temps de sensibilisation a été réalisé en 2025 à destination de 30 étudiant.e.s de l'ENSA Nantes, inscrits dans un atelier de projet « Le Parlement des animaux », ayant vocation à les faire travailler sur l'intégration des enjeux de biodiversité à la conception architecturale et urbaine.

Le temps de sensibilisation a couvert les sujets suivants :

- o Notions de base d'écologie ;
- o L'importance des sols vivants et leur préservation dans les projets d'aménagement ;
- o Enjeux, chiffres et réglementation associés à la biodiversité ;
- o Les espèces du bâti ;
- o Les mesures de préservation de la biodiversité dans le cadre d'un projet d'aménagement.

- Accompagnement dans la rédaction de mémoires étudiants : 2 entretiens ont été réalisés avec des étudiants en architecture, pour des mémoires portant sur :

- o La prise en compte des hirondelles dans le cadre d'un projet architectural ;

- o La cohabitation avec le Pigeon biset domestique.

## Améliorer la prise en compte de la biodiversité

### Développement d'une plate-forme Web « bâtiment-et-biodiversite.fr ».

<https://www.batiment-et-biodiversite.fr/>

#### Objectifs :

- Centraliser sur une plateforme internet l'information sur le sujet bâtiment et biodiversité ;
- Faciliter la prise d'information sur le sujet via une arborescence permettant de guider la réponse.

#### Modalités de l'action :

- Rédaction des pages : rédaction de 39 pages et insertion de 128 documents, principalement : présentations de la faune et de la flore du bâtiment et enjeux associés – conseils ciblés en fonction des travaux qui vont être réalisés – retours d'expériences – contacts.

- Création d'une base de données bibliographiques : compilation de la documentation sur le sujet et mise en place d'un outil de recherche interne à la plateforme.

## Porter à connaissance des enjeux naturalistes auprès des collectivités

### L'objectif était :

- la mise en place de dispositifs de couches d'alertes avec les collectivités de la Région ;

- la mise en place d'un système permettant de prévenir les porteurs de projets lorsqu'ils déposent une demande d'autorisation d'urbanisme.

L'action a ainsi pris les formes suivantes :

**Transmission de données pour intégration dans les SIG des collectivités** : transmission réalisée pour 5 collectivités (1 par département) : Nantes métropole (toutes les espèces du bâti) ; Angers Loire Métropole (toutes les espèces du bâti) ; Laval agglomération (toutes les espèces du bâti) ; Sablé-sur-Sarthe (Hirondelle de fenêtre) ; La-Roche-sur-Yon (Hirondelles et Moineaux).

### Sensibilisation des élus, agents et administrés pour alimenter les couches d'alerte :

**11 Temps de sensibilisation** réalisés sur 6 communes de Nantes Métropole (44) ;

**5 sorties-apéros sur le Martinet et les Hirondelles** sur la communauté de communes de l'Ernée et sur Laval agglomération (53).

**Prise de contacts avec de nouvelles collectivités** : prise de contact avec la CARENE et la COMPA (44).

**Partenaires associés** : Nantes métropole ; Orvault ; Rezé ; Vertou ; Le Pellerin ; Sainte-Luce ; Saint-Herblain ; Laval agglomération ; Communauté de communes de l'Ernée ; Angers Loire métropole ; Sablé-sur-Sarthe, La Roche-sur-Yon.



## Mise en place d'un réseau de bénévoles pour l'accompagnement des particuliers

### Les Objectifs étaient :

- D'évaluer la faisabilité d'un projet de mise en place d'un accompagnement bénévole pour les particuliers, sur le sujet de l'intégration de la biodiversité dans la rénovation.
- De faire un test avec les associations locales LPO/MNE et les bénévoles prêts à s'investir.
- De former des observateurs susceptibles de rentrer des données d'espèces liées au bâti.

En ont découlé les actions suivantes :

**Réalisation d'animation/formation à l'inventaire des espèces du bâti :** animations/formations réalisées en 44 (2 temps réalisés), 53 (2 temps réalisés), 72 (acquisition et diffusion d'une exposition bâti-biodiv de la LPO Poitou-Charentes) et 85 (2 temps réalisés).

**Coordination d'enquêtes participatives :** 44 (15 groupes de maraudes formés); 53 (Martinet – Moineau friquet – Chiroptères); 85 (Hirondelle de fenêtre – Moineau friquet).

## Participation à des projets nationaux de la LPO France, de la SFPEM et la SHF autour du thème « Rénovation du bâti et biodiversité »

### Projet « Diagnostic » (LPO France, SFPEM, SHF) :

- Définir au niveau national une méthode harmonisée de diagnostic des bâtiments, permettant d'obtenir un état initial fiable ;
- Définir les attendus au niveau de la démarche Éviter – réduire – compenser dans le cadre d'un projet portant sur un bâtiment,
- Produire un document cadre.

### Projet « Villes et villages sauvages » :

- Élargir le champ d'action des projets Nature en Ville de la LPO France aux petites collectivités ;
- Établir les problématiques rencontrées le plus fréquemment et les solutions associées ;
- Produire un guide technique présentant ces solutions.

### Projet « Rénovation du bâti et biodiversité » :

- Identifier les difficultés et les craintes des acteurs du secteur du bâtiment, pour l'intégration de la biodiversité dans leurs projets de réhabilitation ;
- Travailler avec les acteurs du secteur du bâtiment à des solutions permettant de lever ces difficultés et ces craintes ;
- Mettre à jour le guide technique publié en 2024.

### Pour ces 3 projets, en 2025, la CR LPO Pays de la Loire a été présente :

- à 3 ateliers de travail du GT « Diagnostic » (« La grille d'analyse, un nouvel outil pour prendre en compte la faune du bâti » ; « Techniques et méthodologie de diagnostic » ; « Le suivi des mesures ») ;
- à 3 ateliers de travail du GT « Villes et villages sauvages » (« Collectivités : communication avec les parties prenantes » ; « Rapaces et mammifères » ; « Hirondelles et mesures compensatoires »).
- a animé 2 ateliers de travail du GT « Rénovation du bâti et biodiversité » (« Démolition » ; « Adaptations architecturales »).

## Accompagnement des acteurs du bâtiment

En 2025, la CR LPO Pays de la Loire a mis en œuvre auprès de ses partenaires les actions suivantes :

### Suivi d'accords-cadres pour des accompagnements biodiversité, avec pour objectifs de :

- faciliter et systématiser l'intégration de la biodiversité dans les projets des maîtres d'ouvrage professionnels ;
- Suivre ces accords-cadres dans le temps, faire en sorte qu'ils soient les plus efficaces possible, et pouvoir apporter un retour d'expérience complet.

**Cette action s'est notamment déroulée avec nos partenaires PODELIHA et MELDOMYS.**

**Réalisation de diagnostics écologiques :** relevé des espèces présentes sur l'emprise du projet, définition des impacts potentiels du projet sur ces espèces, ainsi que des mesures à mettre en œuvre pour conserver les espèces présentes et améliorer le potentiel biodiversité de la parcelle.

**Accompagnements en phase chantier :** en phase chantier, les projets sont accompagnés, pour s'assurer que les mesures prévues soient mises en place conformément à l'écologie des espèces-cibles, sensibiliser les équipes travaux et, si nécessaire, mettre en œuvre des mesures spécifiques pour mettre en sécurité les espèces présentes.

**Suivi de mesures compensatoires :** une fois le chantier réalisé, un suivi est réalisé sur les sites des projets afin de s'assurer que les populations d'espèces se maintiennent, et, dans le cas contraire, définir des mesures correctives.

**En 2025, les partenaires accompagnés et associés sur ces actions furent :** Thierry immobilier ; Immo de France ; Groupe Isore ; Alteresco ; Angers Loire Habitat ; Atlantique Habitations ; Nantes Métropole Habitat ; Meldomys ; Commune de Longué-Jumelles ; Podéliha ; Alter ; Soclova ; Sarthe Habitat ; Mancelle d'Habitation ; Angers Loire Métropole ; La Poste Immobilier ; LTP Jeanne Delanoue ; Vivre ensemble.

**Formation et sensibilisation professionnelle :** Les objectifs sont de **former des professionnels du secteur du bâtiment** pour qu'ils puissent **systématiser la prise en compte de la biodiversité dans leurs projets.**

Pour cela, la CR LPO Pays de la Loire a mis en œuvre les actions suivantes :

- **Mise en œuvre auprès des partenaires de la formation « Nature en ville » de la LPO France :** une formation dédiée aux professionnels de l'aménagement, mise en œuvre en local par le réseau des référents « Nature en ville ». Elle a pour objectif de les faire monter en compétence pour qu'ils soient capables de mettre en œuvre une démarche biodiversité argumentée dans leurs projets ([lien](#)).
- **Mise en œuvre d'autres formations adaptées aux partenaires :** lorsque la formation « Nature en Ville » n'est pas adaptée aux besoins des partenaires, des formations adaptées sont conçues par la CR LPO Pays de la Loire, pour faire monter en compétence les salariés sur le sujet de la biodiversité.

**3 Formations réalisées en 2025 :** auprès du service droit des sols d'Angers Loire Métropole - Laval agglomération - service patrimoine du Conseil régional  
► **72 personnes formées.**

- **Participation à des évènements de sensibilisation** : participation ponctuelle de la CR LPO Pays de la Loire à des évènements de sensibilisation grand public ou à destination des professionnels du bâtiment, afin de transmettre des messages, fournir des retours d'expériences, et rencontrer de nouveaux partenaires potentiels.

En 2025, participation à une **table ronde et un atelier à un séminaire des aménageurs « Biodiversité et renouvellement urbain »** de la DDTM44.

**LPO** Agir pour la biodiversité **FORMATION**

**(Ré)intégrer la biodiversité dans vos projets d'aménagement**

Une formation pour, vous, **professionnels de l'aménagement urbain** du secteur public ou privé, qui cherchez à **mieux comprendre la biodiversité en ville** et à l'intégrer à vos projets.

**Métiers concernés**

- Planification territoriale et aménagement dans les collectivités publiques
- Promotion immobilière
- Conception et architecture
- Construction, bâtiment et travaux publics
- Gestion et maintenance des espaces végétalisés et des bâtiments

**Durée**  
18h  
2h en ligne puis 2 jours en présentiel

**Nombre de participants**  
7 à 12 par session

**Délai d'accès**  
3 mois à compter de la prise de contact

**Tarifs**

- Base de 1200€ HT par personne
- Forfait de 800€ HT pour les salariés d'une même entreprise ou d'une même collectivité (de 7 à 12 personnes)

**Prérequis**  
Professionnels ayant un rôle d'encadrement dans les métiers concernés (débutants acceptés)

Accessible aux personnes en situation de handicap après entretien avec le formateur ou la formatrice dispensant l'action

**LES + DE LA FORMATION**

**Concrète**  
Méthodes pédagogiques mobilisées variées : analyse de site, e-learning, mises en situation sur le terrain et études de cas en salle.

**Experts**  
Une formation dispensée par les formateurs Nature en ville de la LPO.

**Évaluée pour et par les stagiaires**  
Acquisition des compétences évaluée au cours de la formation, notamment sur des mises en situation.

Flyer de la formation Nature en Ville de la LPO France

## LIFE Safelines4Birds

Toujours sous la houlette de la LPO France, la CR LPO Pays de la Loire a également poursuivi en 2025 sa contribution au projet LIFE ciblé « Avifaune et lignes électriques ».

L'objectif principal étant de **réduire la mortalité due aux lignes électriques pour 13 espèces d'oiseaux**.

- **OBJECTIF 1** : réduire les risques de percussions pour les espèces cibles,

- **OBJECTIF 2** : réduire les risques d'électrocutions pour les espèces cibles,
- **OBJECTIF 3** : réduire le dérangement lié au maintien du réseau électrique,
- **OBJECTIF 4** : améliorer et diffuser la connaissance, pour mieux estimer et répondre aux problématiques des lignes électriques et leurs interactions avec les oiseaux.



© Mickael Potard

En 2025, la CR LPO Pays de la Loire a travaillé sur **l'actualisation des cartes/zones à enjeux**, a participé aux **séminaires regroupant l'ensemble des partenaires** et sur les modalités de bonne intégration de l'activité des Associations Locales LPO et MNE dans le cadre de ce LIFE (L'UE n'ayant toujours pas, en 2025, reconnu notre situation particulière de Coordination régionale, avec entités locales indépendantes affiliées).





© Philippe SIRIOT

## Engagement 4

# Acquérir et diffuser de la connaissance sur la faune

La Coordination régionale LPO Pays de la Loire anime un réseau d'associations naturalistes sur l'ensemble du territoire régional, notamment la LPO Vendée, la LPO Sarthe, la LPO Anjou, la LPO Loire-Atlantique et Mayenne Nature Environnement. Ainsi, les naturalistes (salariés et bénévoles) du réseau LPO, par leur participation aux nombreux inventaires et suivis, participent à l'amélioration des connaissances naturalistes dans les Pays de la Loire. Ces données collectées font l'objet de publications sous forme d'atlas ou d'enquêtes thématiques et nourrissent de nombreuses analyses comme les listes rouges régionales, améliorant ainsi la prise en compte de la biodiversité. La Coordination régionale LPO Pays de la Loire est reconnue comme la structure régionale référente sur la faune vertébrée (oiseaux, mammifères, amphibiens et reptiles) par de nombreux acteurs associatifs et institutionnels (Conseil Régional, DREAL, etc.).

### Bases de données « Fermes partenaires du réseau LPO Pays de la Loire »

La Coordination LPO Pays de la Loire a créé en 2022 une **base de données des « fermes partenaires du réseau LPO en Pays de la Loire »**.

En 2025, grâce à l'implication des associations locales LPO et MNE, elle a permis de stocker une grande partie des informations liées à nos activités avec les fermes (op cit). Cette base de données facilite le suivi des actions menées avec les paysan.ne.s partenaires.

## Bases de données Faune Pays de la Loire

Les bases de données s'avèrent être des outils de sciences participatives fédérateurs, permettant d'améliorer significativement les connaissances et d'assurer une veille écologique sur l'ensemble de la Région Pays de la Loire.

Dans la cadre de la modernisation des outils à l'échelle nationale, nos 4 anciennes bases de données locales ont fusionné en 2025 avec Faune France. Un site miroir régional – Faune Pays de la Loire – permet de conserver un accès local et des spécificités régionales. La collecte des données naturalistes via Faune Pays de la Loire est toujours animée par les 4 associations locales LPO 44/49/72/85, MNE, Bretagne Vivante et le Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique (GNLA).

Au 31/12/2025, il y avait **13 855 316 données** au sein de Faune Pays de la Loire (**7 787 000 en 2019 / 8 074 128 en 2020 / 9 265 000 en 2021 / 10 119 000 en 2022 / 11 538 000 en 2023 / 12 759 000 en 2024**).

Soient **1 096 316 nouvelles données** saisies en 2025, par **5 249 observateurs (4 639 en 2024)** et validées par **un réseau de validateurs experts !**

**Tout ceci représente environ  
Plus de 147 000 heures de bénévolat,  
Soient 21 000 jours de bénévolat en 2025.**



**Faune**  
Pays de la Loire



## Acquisition de connaissances naturalistes et valorisation pour un meilleur « porter à connaissance »

### Le Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) et Biodiv'Pays de la Loire



#### Biodiv'Pays de la Loire

**8 millions de données visibles  
et fournies par la LPO.**

La Coordination régionale LPO Pays de la Loire s'implique toujours dans la valorisation des données naturalistes qu'elle collecte grâce à ses associations locales (LPO44, LPO49, LPO72 et LPO85) et ses associations partenaires (Mayenne Nature Environnement, Bretagne Vivante et Groupe Naturaliste de Loire-Atlantique).

La majeure partie des données sont visibles sur **le portail Biodiv'Pays de la Loire** ce qui fait de **notre réseau le 1<sup>er</sup> contributeur en nombre de données : plus de 8 millions, soit 70 % des données visibles sur Biodiv'PDL**. Afin de pérenniser notre contribution et d'améliorer nos contributions, nos outils évoluent. Faune Pays de la Loire est maintenant totalement intégré à Faune France, ce qui facilite l'administration et la gestion du site.

En parallèle, nous développons notre base Géonature afin d'accueillir notamment la saisie des données des protocoles POPAmphibien et POPReptile et de développer la saisie des métadonnées, dans le but de favoriser les échanges.

En tant que référente sur la Faune Vertébrée, la Coordination régionale LPO Pays de la Loire est particulièrement impliquée dans la démarche **SINP régionale**. Au-delà de notre participation aux différentes réunions qui ont eu lieu en 2025, nous sommes attachés à poursuivre la mise à jour et l'élaboration de référentiels, en vue notamment de faciliter la validation des données. Les listes d'espèces ont ainsi été mises à jour et sont disponibles en téléchargement sur [cette page](#).

Concernant la **validation des données SINP**, les procédures rédigées il y a quelques années nécessiteraient d'être mises à jour au regard des évolutions du protocole national, ainsi que des faisabilités de mise en œuvre sur l'outil régional du SINP. Des réflexions ont démarré en 2025 et vont se poursuivre au cours de l'année 2026.



## Liste rouge des oiseaux des Pays de la Loire

Depuis quelques années, les listes rouges sont devenues des outils indispensables pour évaluer l'état de santé de la biodiversité à différentes échelles. Grâce aux travaux de l'UICN, les évaluations s'effectuent à partir d'une méthode unique, qui fait aujourd'hui consensus.

L'application régionale de cette méthodologie a été mise en œuvre pour la première fois dans les Pays de la Loire en 2009, lors de l'identification des espèces de

mammifères, d'amphibiens et de reptiles prioritaires. Par la suite, d'autres démarches ont permis d'évaluer le statut de conservation des espèces de différents groupes taxonomiques : poissons, oiseaux nicheurs, flore, etc.

Compte-tenu de l'évolution des connaissances et des effectifs des espèces, il est important de mettre à jour régulièrement leur statut de conservation.

Ainsi, la Coordination régionale LPO Pays de la Loire s'est proposée pour coordonner cette seconde évaluation régionale pour les populations nicheuses d'oiseaux dans la région, qui fait suite à l'évaluation effectuée en 2014 (Marchadour *et al.*, 2014). L'évaluation des populations hivernantes et migratrices est en cours et fera l'objet d'un prochain rapport.

Notre rapport a été validé par le CSRPN le 15 janvier 2026 et le Comité Français de l'UICN le 20 janvier 2026.

Pour l'évaluation, le Chargé de mission scientifique de la CR LPO Pays de la Loire (Benoît Marchadour) s'appuie sur un comité technique et un comité d'évaluation.

Le **comité technique** est composé de salariés des associations locales LPO et MNE. Ils ont pour principales missions de transmettre les données et autres informations locales relatives aux espèces, ainsi que de faire le lien avec les ornithologues locaux. Les membres du comité technique peuvent participer aux réunions du comité d'évaluation, mais ne peuvent pas participer à l'évaluation collégiale.

Le **comité d'évaluation** est constitué d'experts, spécialistes de l'avifaune.

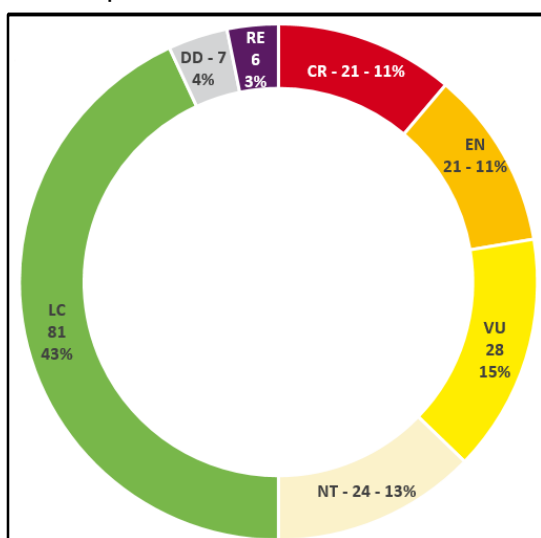
Il a pour rôle principal de valider une catégorie pour chaque espèce évaluée, en s'assurant de la validité des données et des informations mises à disposition, tout en veillant à une application objective des critères. Les membres font également part de leurs connaissances locales et régionales.

Ainsi, un important travail de synthèse de données et d'informations a pu être réalisé en 2025 pour les espèces nicheuses, afin de procéder à l'évaluation.

### Résultat de l'évaluation

Sur les **209 espèces d'oiseaux nicheurs** dans les Pays de la Loire, 9 ont été classées en NA<sup>a</sup>, 11 en NA<sup>b</sup>, une n'a pas été évaluée (Pigeon biset, espèce considérée comme n'ayant pas de population sauvage) et 6 ont disparu du territoire. Ainsi, au total, ce sont **182 espèces qui ont été confrontées aux critères de la méthodologie UICN**, soit **6 de plus que lors de la précédente évaluation**. Cette différence s'explique par différentes raisons : 3 espèces qui étaient classées en NA<sup>b</sup> nichent régulièrement aujourd'hui, 2 autres n'avaient pas été évaluées et une est nouvellement nicheuse.

Au total, **37 % des oiseaux nicheurs sont menacés dans les Pays de la Loire** (21 en CR, 21 en EN et 28 en VU). **Lors de la précédente évaluation, 31 % des oiseaux nicheurs étaient menacés**. 2 espèces ont disparue et 5 nouvelles espèces se sont installées de manière pérenne



*Répartition des espèces par catégorie UICN selon les résultats obtenus de l'évaluation des populations nicheuses d'oiseaux (catégories UICN : LC = préoccupation mineure ; NT = quasi-menacée ; DD = données insuffisantes ; VU = vulnérable ; EN = en danger ; CR = en danger critique ; RE = disparue au niveau régional – Pour chaque catégorie, le nombre d'espèces et la proportion que représente cette catégorie sont indiqués).*

Cette évaluation du statut de conservation des oiseaux nicheurs apporte d'autres informations intéressantes. En effet, **cet état des lieux permet notamment de faire le bilan sur les dynamiques d'évolution des populations dans notre région** et montre par exemple qu'il y a un peu plus de populations d'espèces qui diminuent que de populations en augmentation.

Enfin, pour toutes les espèces qui ont fait l'objet d'une évaluation, une **fiche récapitule toutes les informations synthétisées et utilisées**.

### Déployer des indicateurs sur la faune vertébrée en Pays de la Loire

La mise en œuvre de suivis naturalistes à partir de protocoles standardisés est un enjeu majeur pour évaluer l'état de santé de la biodiversité régionale. Lors de l'élaboration des listes rouges, les experts naturalistes ont besoin de données les plus précises possibles, permettant un jugement objectif. S'il existe déjà des suivis permettant d'estimer l'évolution des populations de certaines espèces (STOC, enquêtes thématiques, suivis spécifiques, etc.), le manque de connaissances demeure encore important pour de nombreuses autres, notamment communes. Fortes de ces constats, la Coordination régionale LPO Pays de la Loire et ses associations membres œuvrent au déploiement de certains dispositifs nationaux, afin de combler ces lacunes.

Ainsi, ce programme sur les indicateurs Faune Vertébrée ambitionne de suivre l'évolution de la mise en œuvre de ces protocoles dans les Pays de la Loire, et de dynamiser les réseaux, notamment au-delà de ceux de la LPO et MNE. En effet, compte-tenu de l'effort de suivis à atteindre, il est indispensable qu'un grand nombre d'acteurs puisse s'investir. Les groupes taxonomiques visés par ces protocoles sont les amphibiens, les reptiles, les chauves-souris et les oiseaux communs.

## Déploiement des protocoles POP dans la région

### POPAmphibien et POPReptile

Le POPAmphibien et le POPReptile sont deux dispositifs d'inventaires et de suivis élaborés par le Société Herpétologique de France (SHF). Ils regroupent plusieurs protocoles, permettant d'inventorier les espèces et de suivre l'évolution de leurs populations à plusieurs échelles. Une dynamique nationale de déploiement de ces protocoles est en cours et permettra d'obtenir des tendances à l'échelle de la France. Il est possible d'obtenir des tendances régionales lorsqu'un nombre suffisant de sites est suivi avec ce protocole. Le réseau LPO a été identifié comme relai de ces dispositifs dans la région par la SHF, avec qui elle collabore. Nos missions sont multiples :

- Suivre le déploiement de ces protocoles dans la région ;
- Promouvoir ces dispositifs pour les suivis de l'herpétofaune ;
- Accompagner les structures dans la mise en œuvre des protocoles ;
- Dynamiser les réseaux bénévoles et tout particulièrement ceux de la LPO et MNE.

Cette nouvelle année a permis de compléter l'inventaire des protocoles mis en œuvre à l'échelle des Pays de la Loire par l'ensemble des acteurs. Cette mise à jour du bilan permet d'avoir une vision quasiment exhaustive des suivis déployés à travers la région. Au-delà du travail de référencement des initiatives au niveau régional, un travail important d'animation est déployé, afin que les données remontent jusqu'à la SHF.

À noter qu'à partir de 2026, la saisie des données ne se fera plus en priorité dans la base Géonature de la SHF. En effet, suite à la demande de la SHF, afin de faciliter le travail d'animation du réseau et la validation des données, la CR LPO Pays de la Loire a déployé en fin d'année 2025 les modules POPAmphibien et POPReptile dans sa base Geonature (<https://coordi-lpo-pdl.org/#/>).

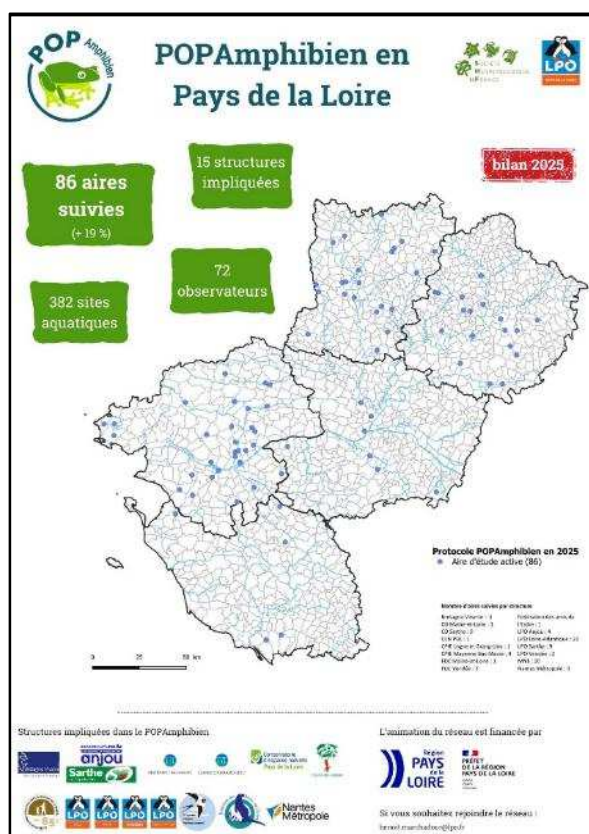
Cette base de données devient la base officielle pour le dépôt des données des protocoles POP. Bien évidemment, les structures disposant d'une base Geonature peuvent saisir dans leur propre base de données. C'est actuellement le cas du CEN PDL, de Bretagne Vivante et du PNR Loire Anjou Touraine. Ce qui demeure important, c'est que la transmission annuelle des données vers la SHF et vers le SINP régional soit effective.

Au total, **18 structures sont impliquées** dans la mise en œuvre du POPAmphibien et du POPReptile, soit 4 structures supplémentaires par rapport à 2024.

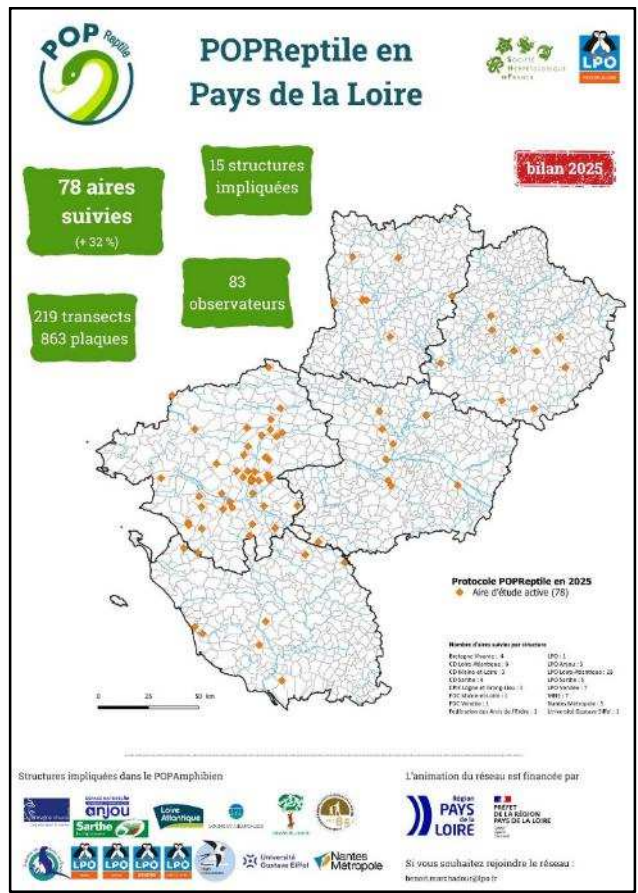
Structures	POP_A	POP_R	Total
Bretagne Vivante	3	4	7
CD Loire-Atlantique	0	6	6
CD Maine-et-Loire	1	3	4
CD Sarthe	9	4	13

Structures	POP_A	POP_R	Total
CEN Pays de la Loire	1	0	1
CPIE Logne et Grand-Lieu	1	1	2
CPIE Mayenne Bas-Maine	4	0	4
FDC Maine-et-Loire	1	1	2
FDC Vendée	3	1	4
Fédération des Amis-e-s de l'Erdre	1	1	2
LPO	0	1	1
LPO Anjou	4	5	9
LPO Loire-Atlantique	23	28	51
LPO Sarthe	9	5	14
LPO Vendée	2	7	9
Mayenne Nature Environnement	20	7	27
Nantes Métropole	3	3	6
Université Gustave Eiffel	1	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>86</b>	<b>78</b>	<b>165</b>

## Bilan synthétique 2025 du réseau POPAmphibien en Pays de la Loire



## Bilan synthétique 2025 du réseau POPReptile en Pays de la Loire



## La formation et l'animation des réseaux de bénévoles LPO/MNE

Les associations locales de la Coordination régionale LPO Pays de la Loire avaient pour mission de communiquer autour de ces protocoles et de proposer différentes formations auprès des bénévoles. L'objectif au cours de ces premières années est de former un réseau de naturalistes prêt à s'engager pour la mise en œuvre des protocoles sur du long terme. La thématique de chaque formation peut être variable, mais elle consiste généralement à présenter les protocoles à travers un moment en salle, puis une sortie sur le terrain. Au total, **12 formations** se sont déroulées en 2025 sur tout le territoire régional, regroupant **104 personnes**.



Formation POPReptile en Mayenne © MNE

## Vigie CHIRO

Vigie-Chiro est un programme national porté par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN). L'objectif est de collecter un maximum de données acoustiques en France, à partir de 3 protocoles : Protocole routier ; Protocole pédestre ; Protocole point fixe. Dans le cadre de ce programme, nous nous sommes concentrés sur le protocole point fixe, qui est plus facile à mettre en œuvre, notamment par des bénévoles amateurs.

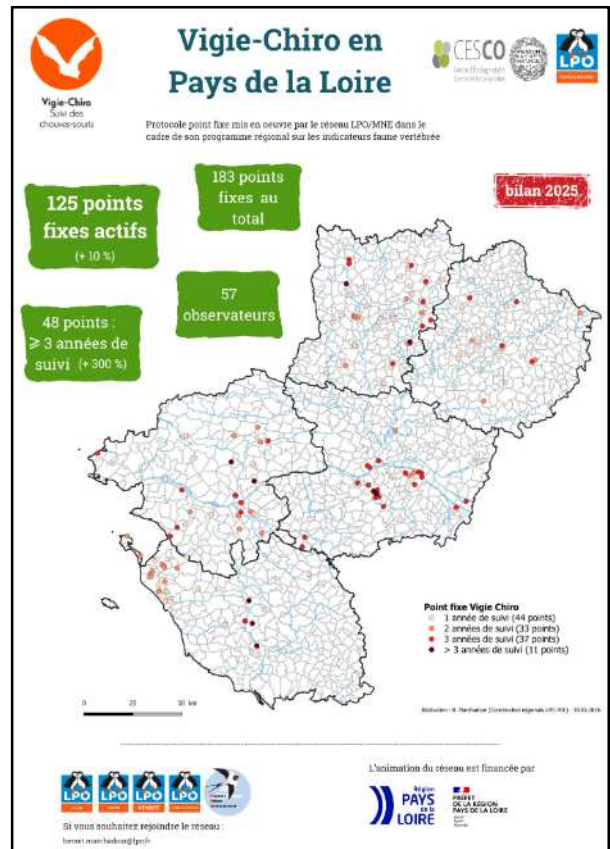
Le/la naturaliste pose un (ou plusieurs) enregistreur(s) sur le site qu'il/elle suit, le récupère, extrait les données et les transmet à la plateforme nationale.

Ce programme a également pour objectif de former les réseaux de bénévoles à la mise en œuvre de ce protocole. Ainsi, en 2025, **5 formations ont réuni 41 personnes au niveau régional.**



Formation VigieChiro en Loire-Atlantique © LPO44

## Bilan synthétique 2025 du réseau VIGIE-CHIROS Pays de la Loire dans le réseau LPO/MNE



## EPOC, STOC et SHOC

Ce programme vise également à dynamiser la collecte de données sur l'avifaune, selon les protocoles STOC, EPOC et SHOC. Comme pour les autres dispositifs, des formations ont été organisées afin de présenter les différents protocoles et encourager les observateurs à s'investir selon leur temps et leurs compétences. Au total, **5 formations** ont regroupé **82 personnes** en 2025.

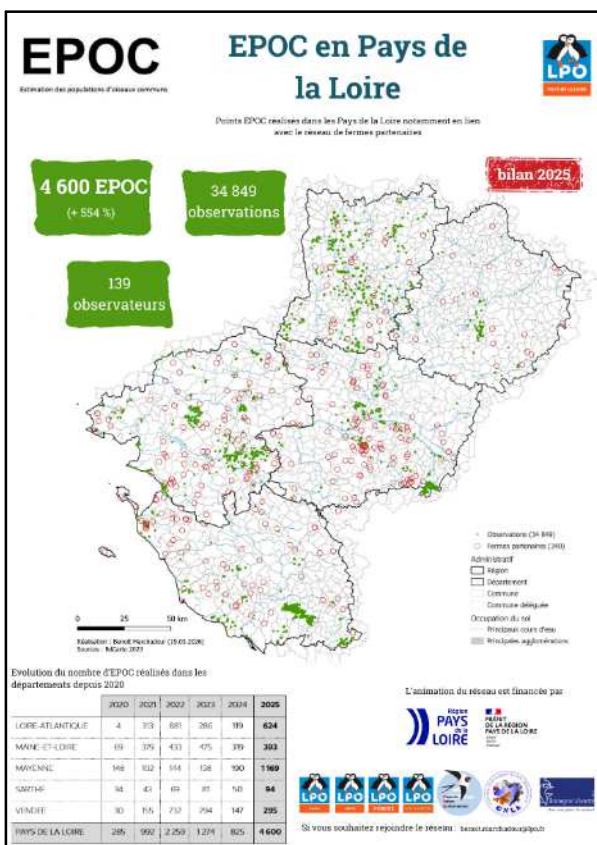
**Le protocole STOC** est le dispositif qui fournit les résultats les plus pertinents en termes de tendances d'évolution des populations d'oiseaux communs. Grâce à l'implication de nombreux bénévoles, **les suivis STOC existent depuis 2001, ce qui permet d'avoir un recul important.**

L'animation du réseau de bénévoles est déterminante, afin que cette dynamique se poursuive le plus longtemps possible. L'objectif est double : maintenir le plus possible les suivis en place et encourager la prise en charge de nouveaux carrés chaque année. En 2025, **18 nouveaux carrés** ont été pris en charge. Le réseau repose actuellement sur **88 carrés actifs** soit **20 de plus qu'en 2024**.

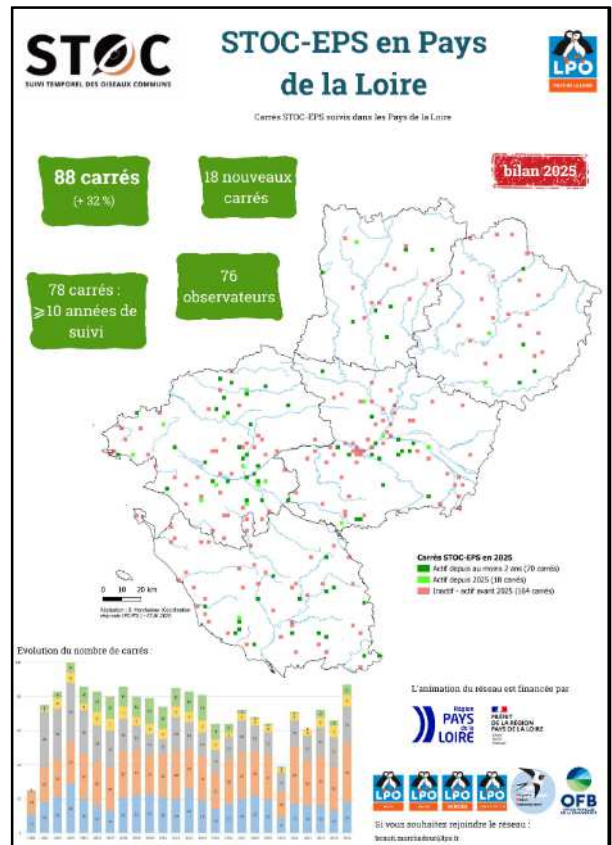
**Le protocole EPOC** est relativement simple, car il consiste à noter tous les oiseaux observés durant 5 min dans un formulaire, quel que soit la période et le lieu, mais à privilégier en période de reproduction. Son déploiement doit permettre de mieux appréhender les effectifs des populations d'oiseaux communs.

La mise en œuvre du protocole EPOC était en augmentation depuis 2020 (sauf en 2023). **En 2025**, au total, **4 600 points EPOC** ont été réalisés par **139 observateurs**.

## Bilan synthétique 2025 du réseau EPOC en Pays de la Loire



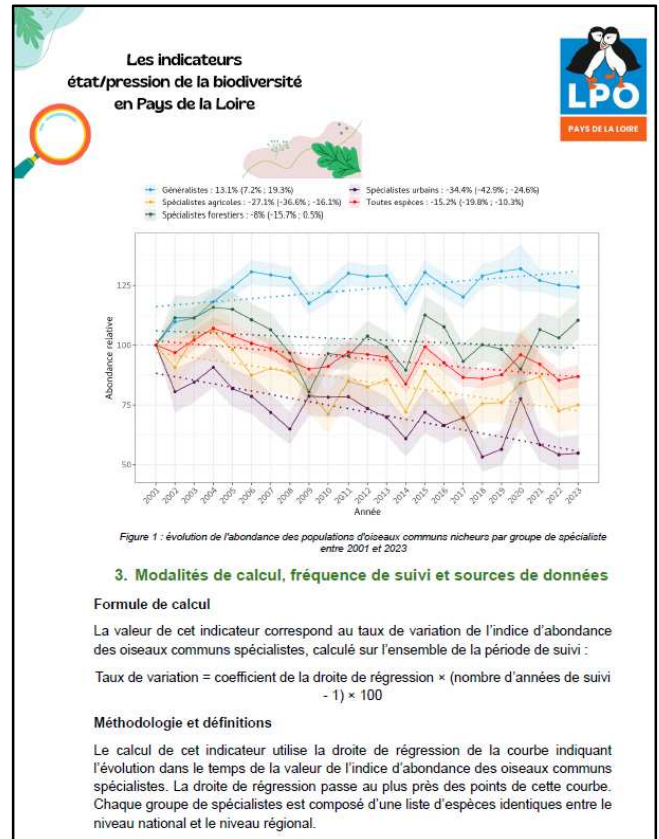
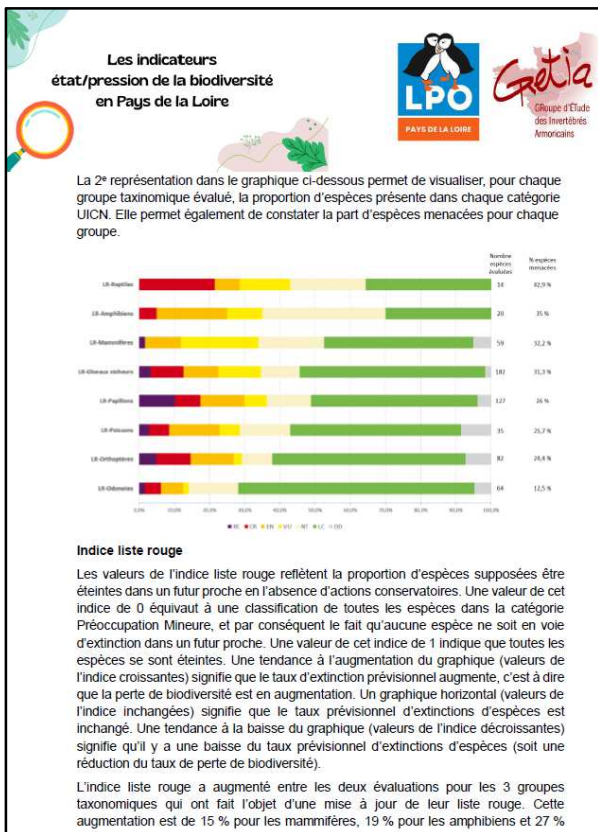
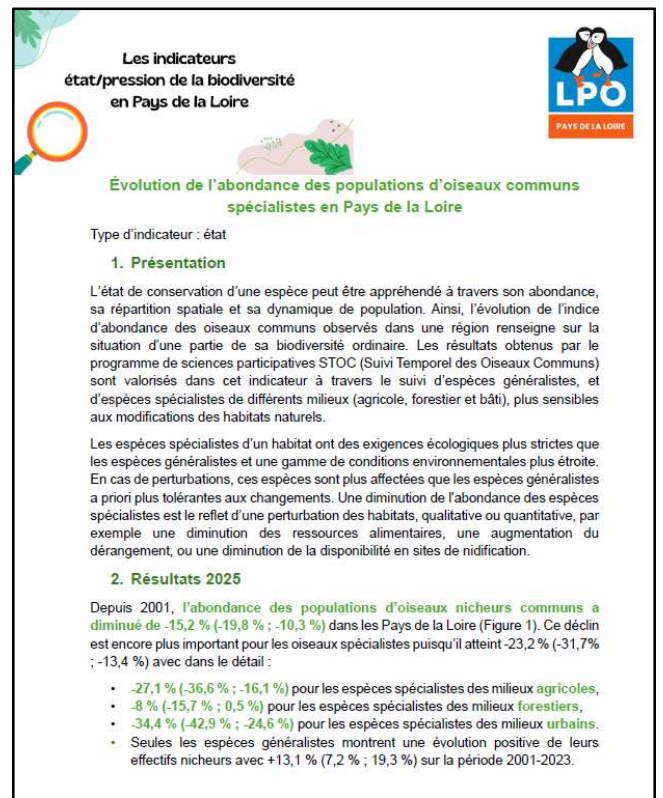
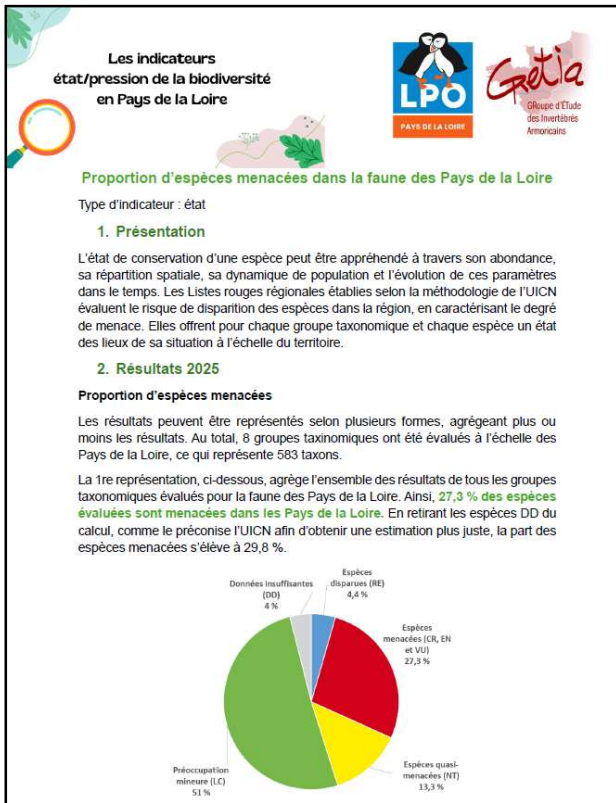
## Bilan synthétique 2025 du réseau STOC en Pays de la Loire



## Fiches indicateurs Biodiversité

Dans le cadre de la Stratégie Régionale Biodiversité (2024-2030), le Conseil Régional et la DREAL Pays de la Loire ont souhaité se doter d'une série d'indicateurs, permettant de suivre l'état de conservation de la biodiversité en Pays de la Loire. Des indicateurs venant renforcer les indicateurs de suivi propres à la SRB, et permettant ainsi de mieux évaluer ses effets. En tant que structure référente sur la faune vertébrée, la CR LPO Pays de la Loire a travaillé sur la **rédaction de deux fiches indicateurs** :

- \* **Nombre d'espèces de faune ayant un statut de menacé sur la liste rouge régionale – en partenariat avec le GRETIA ;**
- \* **Évolution de l'abondance des oiseaux communs.**



Extraits de la fiche indicateur « proportion d'espèces menacées dans la faune des Pays de la Loire »

## Le réseau de fermes, associé au programme régional « Indicateurs Faune Vertébrée »

Comme nous l'avons rédigé plus haut dans ce rapport, outre les chantiers de création ou d'amélioration d'éléments paysagers concourant à l'accueil et la préservation de la biodiversité sur les fermes partenaires et leurs terres, le réseau de fermes partenaires est mobilisé depuis 2022 pour servir de « support » de formation et d'études naturalistes, dans le cadre du programme régional *Indicateurs Faune Vertébrée*.

## Rencontres Chiroptères « Grand Ouest »

Comme tous les deux ans, les chiroptérologues du Grand Ouest se réunissent entre deux rencontres nationales à Bourges. Cette année, Mayenne Nature Environnement (MNE) nous a accueillis à Laval les **samedi 22 et dimanche 23 mars 2025**. Organisées par **le Groupe Chiroptères des Pays de la Loire en collaboration avec MNE et la Coordination régionale LPO Pays de la Loire**, ces deux journées ont rassemblé **environ 130 personnes** provenant de diverses régions : Bretagne, Pays de la Loire, Nouvelle Aquitaine, Centre Val de Loire, Normandie, Île-de-France et Haut de France.

Ces deux journées conviviales ont permis d'aborder différentes thématiques sous la forme de communications. Les connaissances sur la biologie et l'écologie des espèces ont fait l'objet de plusieurs présentations : Grand Rhinolophe dans l'Ouest de la France, Barbastelle d'Europe dans les Hauts-de-France et suivi d'un réseau de gîtes à Pipistrelles par radiotracking.

D'autres présentations ont fait la part belle aux réseaux de suivis et à l'implication des bénévoles, comme la communication sur l'évolution des populations des chiroptères dans le Grand Ouest, ou celle sur le CHOC Pays de la Loire (Comité d'Homologation des Observations de Chauves-souris).

Les organisateurs avaient également à cœur de mettre en valeur les actions de conservation : implication d'un réseau de paysans pour la conservation des chauves-souris, préservation des gîtes à Noctule commune, outil de planification pour la biodiversité du bâti et démarches autour de Natura 2000, actions concrètes pour la prise en compte de la trame noire à l'échelle du Maine-et-Loire.

Sur ce dernier thème, **le Conseil régional des Pays de la Loire a pu présenter son ambitieux projet de trame noire à l'échelle régionale**. De plus, une présentation très originale sur le thème « Les chauves-souris sont-elles des espèces protégées ? », avec une mise en scène surprenante, est venue « bousculer » l'auditoire avec de nombreux questionnements sur notre rôle de naturaliste « fans » des chauves-souris.

Au-delà des communications en plénière, deux ateliers ont été animés par plusieurs associations du grand ouest, afin d'échanger sur des thématiques concrètes et de partager les expériences des uns et des autres. L'atelier sur l'animation des groupes locaux a permis de mieux cerner le fonctionnement des associations présentes (liens/rôles des salariés et bénévoles) et de partager différentes idées et outils autour de la mobilisation et de l'implication des bénévoles. La dynamique associative était au centre des débats. L'autre atelier concernait les outils pour la sensibilisation du public.

Les associations ont présenté des expositions ludiques, des jeux, un passe-tête, un escape game, des mobiles, des silhouettes, etc. Beaucoup de bonnes idées à partager et à essayer.

Enfin, le samedi soir fut l'occasion de projeter le **film « Noctules, ces mystérieuses chauves-souris » réalisé par Hugo et Nathan Braconnier**. Il illustre très bien le travail mené par les chiroptérologues autour de ces espèces, avec de somptueuses images. À voir absolument.



RCGO © MNE

## Rencontres Régionales des Naturalistes et des Gestionnaires d'Espaces Naturels des Pays de la Loire

La **CR LPO Pays de la Loire** et le **CEN Pays de la Loire** co-organisent les **Rencontres des naturalistes et gestionnaires d'espaces naturels des Pays de la Loire**, soutenues financièrement par la **DREAL Pays de la Loire**.

L'édition 2025 a eu lieu du jeudi 9 au vendredi 10 octobre 2025 **au Lycée Nature à La Roche-sur-Yon**, avec l'appui de la LPO Vendée.

L'objectif de ces rencontres était de rassembler

- les acteurs de terrain,
- les scientifiques,
- les naturalistes,
- les gestionnaires d'espaces naturels,
- les professionnels, bénévoles, étudiants.

Le jeudi, quatre sorties ont permis d'échanger et de prendre la mesure d'actions opérationnelles mises en œuvre sur le terrain.

La journée du vendredi était dédiée à **l'accueil du public dans les espaces naturels**. Les échanges ont pris la forme de plénières ou d'ateliers.

**Les rencontres naturalistes 2025 en quelques chiffres :**

- **190 participant.e.s** réparti.e.s sur 2 jours, pour les sorties du jeudi et les communications du vendredi ;
- **3 présentations ;**
- **3 ateliers de travail thématiques ;**
- **4 sorties de terrain ;**
- De nombreux partenaires présents, dont le Groupe Chiroptères des Pays de la Loire qui a fait son assemblée générale le vendredi soir ;

**Un rendez-vous soutenu en 2025 par la DREAL Pays de la Loire et le Lycée Nature de La Roche-sur-Yon.**



RGEN © M.Potard



© Mickael Potard

## Engagement 5

# Créer les conditions d'une bonne gouvernance démocratique et écologique

Une Stratégie Régionale Biodiversité (SRB) a été élaborée par le Conseil Régional Pays de la Loire et la DREAL Pays de la Loire, en concertation avec les acteurs du territoire. Notre région subit des pressions naturelles et humaines considérables. La biodiversité ligérienne, capital naturel exceptionnel, donne aux acteurs du territoire la responsabilité de la préserver.

Dans la mesure où les choix des politiques publiques causent les plus fortes pressions sur les écosystèmes, il s'agit pour la Coordination régionale LPO Pays de la Loire d'apporter des informations aux acteurs du territoire, qu'ils soient publics ou privés, avant la mise en place des projets d'aménagement.

Nos membres siègent donc dans certaines instances et commissions régionales. C'est une reconnaissance de notre pertinence technique, voire de notre impertinence militante... En outre, l'action juridique, via l'action de nos associations locales et du soutien des juristes de France Nature Environnement, de la LPO France et de Bretagne Vivante-SEPNB, est l'un des leviers d'action de l'association à utiliser de façon stratégique et ciblée pour veiller à l'application des lois.

La Coordination Régionale LPO Pays de la Loire est une association représentative et agréée pour protéger l'environnement et habilitée à siéger dans les instances régionales traitant d'environnement. À ce titre, la Coordination Régionale LPO Pays de la Loire peut participer aux débats publics officiels touchant à l'environnement et aux instances consultatives régionales concernées par la transition écologique.

## Implication au sein du Conservatoire des Espaces Naturels des Pays de la Loire (CEN Pays de la Loire)

La Coordination Régionale LPO Pays de la Loire est membre du CEN Pays de la Loire et en assume la **Vice-Présidence en la personne de Guy Bourlès**. Elle a ainsi **participé en 2025 aux instances de gouvernance du CEN Pays de la Loire** (Bureau et Conseil d'Administration).



## Implication au sein de France Nature Environnement Pays de la Loire (FNE Pays de la Loire)

La CR LPO Pays de la Loire est **membre fondatrice de l'association régionale France Nature Environnement Pays de la Loire**. Elle siègeait en 2025 au sein de son Conseil d'Administration, en la personne de **Bruno GAUDEMER**. FNE Pays de la Loire et la CR LPO Pays de la Loire oeuvrent tout au long de l'année sur des dossiers/problématiques communs (alertes auprès des autorités environnementales, dénonciations d'atteintes environnementales, rencontres associatives et politiques,...)



## Implication au sein du Graine Pays de la Loire

La Coordination régionale LPO Pays de la Loire est membre du Graine Pays de la Loire, le réseau régional d'éducation à l'environnement et à la citoyenneté vers un développement durable. Au sein de ce réseau, la CR LPO Pays de la Loire était membre du Conseil d'Administration en 2025, en la personne de Mickael POTARD, et impliquée dans le projet visant à créer et à animer des modules de formation « agriculture et biodiversité » auprès des étudiants en formation agricole en Pays de la Loire. **Projet détaillé plus loin dans ce rapport.**



## Implication au sein du Groupe Chiroptères Pays de la Loire

La Coordination régionale LPO Pays de la Loire est membre du Groupe Chiroptères Pays de la Loire, regroupant tous les acteurs travaillant à la connaissance et à la préservation des chauves-souris en Pays de la Loire. Nous contribuons, au travers de l'implication des salariés et bénévoles des associations locales départementales et de la CR LPO Pays de la Loire, aux actions de comptages/suivis des sites d'hibernation et de reproduction, de captures, de protections et de coordinations départementales des « SOS Chauves-souris ». Comme détaillé plus haut dans ce rapport, **la CR LPO Pays de la Loire a co-organisé en 2025 les Rencontres Chiroptères Grand Ouest** et a accueilli comme chaque année l'Assemblée Générale du Groupe Chiroptères Pays de la Loire, lors des Rencontres des naturalistes et gestionnaires d'espaces naturels.



## Contribution de la CR LPO Pays de la Loire aux politiques régionales et groupes/outils de travail

### Participation à la Stratégie régionale Biodiversité (SRB) en Pays de la Loire

La Coordination régionale LPO Pays de la Loire a poursuivi en 2025 son accompagnement de la SRB, co-animée par le Conseil Régional Pays de la Loire et la DREAL Pays de la Loire, et dont la « feuille de route » a été actualisée pour la période 2024-2030.



Depuis le début de notre collaboration, la CR LPO Pays de la Loire s'est engagée à participer et à contribuer pleinement aux différentes réflexions et groupes de travail/recherche initiés au niveau régional, en lien avec la SRB.

**En 2025**, voici un panel de contributions/présences de la CR LPO Pays de la Loire dans les différentes instances régionales.

### Vice-Présidence du Comité Régional Biodiversité (CRB)

Depuis le 20 Novembre 2024, la CR LPO Pays de la Loire a pris la **Co-Présidence du Comité Régional Biodiversité (CRB) en la personne de Reine DUPAS (Présidente)**, aux côtés du Conseil Départemental de la Sarthe, du Conseil Régional et de la DREAL Pays de la Loire. **En 2025, 2 CRB ont eu lieu** sous notre co-Présidence, le **29 Avril 2025** et le **13 Novembre 2025**.

### Participation à la COP Pays de la Loire

Lancée le 15 Mars 2024, par Monsieur Christophe Béchu et Madame Christelle Morançais, la COP Pays de la Loire a vu la mise en place de groupes thématiques de travail :

- Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes,
- Mieux se nourrir,
- Mieux se loger
- Mieux produire
- Mieux Consommer.

Il n'y a pas eu de réunion en 2025, mais la CR LPO Pays de la Loire contribue aux deux premiers thèmes, de par son objet social et ses axes stratégiques d'intervention.

### Participation à la Commission Régionale Agro-Environnementale et Climatique (CRAEC)

L'entrée en vigueur de la nouvelle PAC en 2023 a engendré une implication encore plus régulière et importante de la CRLPO Pays de la Loire. **Le réseau régional LPO s'est mobilisé à plusieurs reprises et à différentes échelles territoriales, pour défendre des MAEC les plus efficaces possibles en matière de conservation de la biodiversité**, dont les espèces visées par un PNA (en particulier pour Outarde canepetière, Râle des genêts, et Phragmite aquatique)

**La Coordination régionale LPO Pays de la Loire est donc membre de la Commission Régionale Agro-environnementale et Climatique (CRAEC)**. A ce titre, elle a participé aux **CRAEC du 28/04 et 24/09/2025**, en y représentant ses associations membres et s'efforce de défendre par son avis, l'intérêt de la biodiversité dans les points mis au débat.

Enfin, dans certains départements, les associations LPO participent à l'animation de certains territoires MAEc, en prestation ou partenariat avec les structures opératrices ou animatrices.

### Liger Bocage et Agroforesterie

Le dispositif Liger bocage permet de développer des synergies d'intervention entre les différents outils existants en faveur du bocage et de l'agroforesterie. Il doit permettre d'amplifier les actions et de renforcer la mise en œuvre des stratégies locales, de soutenir des projets de plantation, réhabilitation, de préservation et de reconquête des complexes bocagers et agroforestiers réalisés en Pays de la Loire, valorisant le savoir-faire et le végétal local. En articulant les programmes de plusieurs financeurs de niveau régional (Région, Agence de l'Eau, Europe...), et en complément des aides apportées par certains Conseils départementaux, Liger Bocage couvre un large champ d'intervention et permet de solliciter un taux d'aide important.

**En 2025, la CR LPO Pays de la Loire a ainsi contribué à la mise en œuvre d'un chantier de plantations sur la ferme du Domaine (Rablay-sur-Layon-49), dont les terres concernées appartiennent à Passeurs de Terres : ont ainsi été plantés 695 arbres et arbustes, pour deux haies d'un total de 432 m.**

### Rencontres politiques avec élus du Conseil régional Pays de la Loire et Direction DREAL Pays de la Loire :

Tout au long de l'année 2025, les élus de la CRLPO Pays de la Loire ont pu, lors de chacune de leurs rencontres, dialoguer avec les élu-e-s du Conseil régional Pays de la Loire et la Direction de la DREAL, autour des sujets d'**amélioration -mutualisation des connaissances, de la reconnaissance des espaces agricoles protégés** (notamment dans le cadre du réseau « Paysans de nature ») **au titre de la Stratégie Aires Protégées**, mais également autour des questions **liées au bâti et à la biodiversité**.

### Collectif régional agriculture et biodiversité :

Sur le sujet de la formation des futurs paysan-nes, la CR LPO Pays de la Loire est impliquée, auprès de la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, de la DRAAF Pays de la Loire et du GRAINE Pays de la Loire, dans le projet visant à animer des modules de formation « agriculture et biodiversité » auprès des étudiants en formation agricole en Pays de la Loire. **Projet détaillé plus loin dans ce rapport.**

### Commission Régionale et Plan Régional de la Forêt et du Bois en Pays de la Loire

La CR LPO Pays de la Loire est représentée au **Comité Régional de la Forêt et du Bois** et aux réunions associées (**Schéma régional Biomasse, Plan Régional de la Forêt et du Bois...**) en la personne de **François-Marie BOUTON**, Chargé de mission à la LPO Sarthe. Il a ainsi participé aux **réunions et ateliers régionaux tout au long de l'année 2025**, autour des sujets des **Obligations Légales de Débroussaillage (OLD), de la défense des forêts contre l'Incendie (DFCI), de la certification PEFC, orientations les choix de gestion en y intégrant les enjeux de multifonctionnalité des forêts...**

### Conférence ligérienne sur l'Eau

La CR LPO Pays de la Loire était présente le 10 Octobre 2025 à l'Hôtel de région, pour la 5<sup>ème</sup> édition de cet événement, sur un sujet hautement prioritaire en Pays de la Loire. Nous sommes en effet **les derniers de la classe en matière de qualité de l'eau**. En Pays de la Loire, en matière de cours d'eau classés « en bon état », **nous ne sommes qu'à 11 %**. Croissance démographique, activité agricole importante, faibles ressources des nappes, artificialisation...sont les causes premières de cette dégradation.

## Participation au Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER)

**Assemblée jumelle du Conseil régional**, le Conseil Economique Social Environnemental (CESER) est l'assemblée consultative de la Région, représentant la société civile organisée.

**Le CESER est obligatoirement saisi pour donner son avis**, avant leur examen et leur délibération par le Conseil régional, **sur les documents relatifs aux sujets suivants** :

- **Le budget et les différents documents budgétaires** (orientations, budget, budgets supplémentaires, compte administratif) de la Région ;
- **La planification stratégique régionale** (schémas directeurs, plans stratégiques, contrats État-Région...);
- **Les orientations générales dans les domaines sur lesquels le Conseil régional est appelé à délibérer.**

**Le CESER peut également répondre aux demandes d'avis et d'études de la Présidente de la Région** sur des sujets économiques, sociaux, culturels ou environnementaux.

**Le CESER conduit enfin de sa propre initiative des études prospectives ou liées à l'actualité** sur toute question à caractère économique, social, culturel et environnemental d'intérêt régional et interrégional.

La CR LPO Pays de la Loire était une nouvelle fois représentée en 2025 au sein de cette instance. Tout d'abord par son Vice-Président, **Monsieur Vincent PIPAUD**, de janvier à Août 2025.

**Puis par son salarié, Mickael POTARD**, depuis Septembre 2025. Il est **membre du groupe « environnement » du CESER** (CR LPO PDL, FNE PDL, URCPIE PDL, Graine PDL, Comité 21 PDL) et œuvre également au sein de la **Commission n°2** (Économie – Emploi – Recherche – Innovation) et de la **Commission n°4** (Aménagement des territoires – Cadre de vie – Environnement).

Au quotidien, la CR LPO Pays de la Loire agit ainsi aux côtés des représentants de la société civile, afin de soumettre son avis et conseiller les élus régionaux dans la mise en œuvre de leurs politiques, pour faire en sorte qu'elles soient les plus respectueuses possible de l'environnement.



## Concertation avec les services de la DREAL Pays de la Loire

Chaque année, la DREAL Pays de la Loire convie les associations, et notamment les têtes de réseau régionales, à des **réunions d'échanges et de travail autour de l'actualité réglementaire et différents sujets d'actualité**. En 2025, la Coordination régionale LPO Pays de la Loire était donc présente à la réunion du 12 Septembre 2025.



## Concertation avec le réseau des associations de protection et d'éducation à l'environnement

En 2025, suite aux difficultés financières rencontrées en Pays de la Loire par les associations, la CR LPO Pays de la Loire a intégré et contribué aux échanges entre têtes de réseaux régionales, afin de mieux coordonner nos actions, mutualiser, accroître la solidarité entre nos structures.



© Mickael Potard

## Engagement 6

# Éduquer à la biodiversité et sensibiliser tous les publics

Indissociable de la démarche de préservation, l'éducation populaire et à la transition écologique permet à tous les publics d'acquérir les connaissances, valeurs, comportements et compétences pour participer à la protection de la biodiversité. Voici les activités ou actions éducatives qui ont été proposées en 2025 par la CR LPO Pays de la Loire et son réseau.

### Co-animation du BPJEPS EEDD avec les CEMEA Pays de la Loire

Les CEMEA Pays de la Loire et la CR LPO Pays de la Loire étaient partenaires et avaient initié conjointement en 2014 la création d'un Brevet Professionnel Jeunesse, Éducation Populaire, Sport (BPJEPS) « Éducation à l'Environnement et au Développement Durable », formation professionnelle d'animation (niveau 4).

**Courant 2024**, le ministère chargé de la Jeunesse et des Sports actait cependant **la fin de ce BPJEPS « EEDD »**, ne le jugeant « plus utile », car simple thématique supplémentaire de l'animateur.trice socioculturel.le. C'est ainsi qu'en 2025, la branche professionnelle de l'EEDD se voyait privée d'un diplôme reconnu depuis 2011. En 2025, la CR LPO Pays de la Loire et les CEMEA Pays de la Loire n'ont donc pas mis en oeuvre leur collaboration autour de cette formation.



## Programme de formation FOGEFOR, en faveur de la biodiversité forestière

2024 était la dernière année pour cette formation pilotée par le CNPF Pays de la Loire, en partenariat avec la CR LPO PDL, le GRETIA et le CBNB. En 2025, faute de soutiens financiers, la collaboration s'est donc également arrêtée, qui permettait chaque année à de nombreux propriétaires forestiers de bénéficier de formations/sensibilisations aux enjeux biodiversité.



## Modules de sensibilisation/formation « agriculture-biodiversité » et « agriculture-eau » en Pays de la Loire

Les offres de formation « agriculture et Biodiversité » et « agriculture et eau » sont des dynamiques régionales à destination des élèves des établissements d'enseignement agricole. Ce programme est coordonné par le Graine Pays de la Loire, en collaboration avec la CR LPO Pays de la Loire, la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire et la DRAAF Pays de la Loire.

### Bilan des interventions réalisées en 2025 :

#### « Interventions Agri-Biodiv »

- **43 interventions** réalisées en Pays de la Loire, **dont 4 interventions** par le réseau LPO/MNE,
- **640 élèves sensibilisé.e.s** en Pays de la Loire, **dont 92 l'ont été par le réseau LPO/MNE.**

#### « Interventions Agri-Eau »

- **27 interventions** réalisées en Pays de la Loire, **dont 2 interventions** par le réseau LPO/MNE,
- **420 élèves sensibilisé.e.s** en Pays de la Loire, **dont 41 l'ont été par le réseau LPO/MNE.**

Une diversité et une complémentarité des structures intervenantes en 2025 en Pays de la Loire, qui répond à une demande des enseignants : diversité d'interventions et de points de vue variés.

- Interventions naturalistes demandées avec points de vue d'associations,
- Interventions techniques demandées (diagnostics et protocoles sur zone agricole),
- Visite de fermes et témoignages d'agriculteurs biologiques ou non,
- Pour des élèves du lycée au M2.

Ce projet s'intègre dans l'enjeu 7 de la Stratégie Régionale de la Biodiversité en Pays de la Loire.

« Mobiliser et former les acteurs régionaux pour une meilleure prise en compte de la biodiversité », ainsi que dans la convention cadre entre le Ministère de l'Agriculture et l'Office Française pour la Biodiversité signée le 4 novembre 2019 (action 3) et le plan « Enseigner à Produire Autrement pour les transitions et l'agroécologie » (Circulaire DGER/SDRICI/202-68 du 30 janvier 2020).

Les formations concernées :

- **BPREA** (Brevet Professionnel Responsable Entreprise Agricole),
- **Bac Pro CGEA** (Conduite et Gestion de Entreprise Agricole),
- **Bac Techno STAV** (Sciences et Technologie de l'Agronomie et du vivant),
- **BTS ACSE** (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise).



## Engagement 7 - Communiquer

### LPO Infos Pays de la Loire

Chaque semestre, sous l'impulsion d'Amandine Brugneaux, la CR LPO Pays de la Loire publie son **LPO Infos Pays de la Loire**,

<https://paysdelaloire.lpo.fr/coordination-regionale-lpo-pays-de-la-loire/lpo-infos-pays-de-la-loire/> inséré dans les bulletins départementaux, pour informer les adhérent.e.s des actualités et actions de la CR LPO Pays de la Loire.



### Site web LPO Pays de la Loire

Notre site internet <http://paysdelaloire.lpo.fr> à l'ergonomie et au graphisme actualisés, fait le lien avec les sites web des associations locales départementales.



### Réseau social professionnel LinkedIn



<https://www.linkedin.com/in/mickael-potard-664b4a64>

### Plaquettes Paysans de nature en Pays de la Loire » et « Visites participatives de fermes »

En 2025, nous avons continué de faire la promotion des **2 plaquettes de communication** initialement réalisée en 2023, sur le réseau régional Paysans de nature et le Dialogue permanent pour la nature, et la répartition entre les associations animatrices locales.

Les deux plaquettes restent disponibles en téléchargement sur le site web de la Coordination régionale LPO Pays de la Loire <http://paysdelaloire.lpo.fr>



## Newsletter « Paysans engagés pour la biodiversité »

Afin de valoriser et partager les actions menées dans le cadre de ce programme, et plus largement celles menées à travers nos collaborations avec le monde agricole, la lettre d'information numérique « Paysans engagés pour la biodiversité » a été créée en 2017. Elle est à destination des paysans partenaires du réseau LPO et du réseau Paysans de nature®, des personnes référentes (salariés et bénévoles) de ce réseau au sein de la LPO et de toute personne souhaitant s'y abonner.

**Deux numéros de cette lettre d'info** ont été édités et diffusés, **en Février 2025 et Décembre 2025**, grâce aux contributions des associations membres (structures animatrices) et des partenaires. Elle est adressée par e-mail aux abonné.e.s seulement, soit **environ 600 destinataires**.

Tous les numéros sont également mis en ligne et disponibles aux liens suivants, sur les sites web de la Coordination régionale LPO et de Paysans de nature.



## Site web Paysans de nature

La Coordination régionale LPO Pays de la Loire gère, en collaboration avec l'association nationale Paysans de nature, le site web Paysans de nature ([www.paysansdenature.fr](http://www.paysansdenature.fr)) qui sert de vitrine au réseau avec différentes informations, des actualités, une cartographie et des fiches descriptives pour les paysans engagés en Pays de la Loire,...

La Coordination régionale LPO Pays de la Loire assure la proposition du contenu (textes, images, liens) relatif aux fermes des Pays de la Loire (la mise en ligne est assurée par l'association PDN).

## Communication au travers d'autres supports

Ces supports d'information, spécifiques au réseau LPO sur les actions Agriculture et biodiversité, sont intégrés aux outils et médias habituels de communication des actions du réseau LPO.

Ainsi, les sorties nature figurent pour la majorité dans les **catalogues de sorties grand public des LPO départementales**.

Chaque numéro du LPO Infos Pays de la Loire comporte au moins un article thématique sur l'agriculture, de même que pour les autres missions de la LPO Pays de la Loire.

Enfin, chacune des associations animatrices locales du projet communique à son échelle sur ses actions et celles des paysans mobilisés pour la biodiversité : articles dans la presse locale, sur le site web ou sur les réseaux sociaux....

## Et toujours la diffusion du Film « Paysans sentinelles »

Conçu et tourné en 2019/2020/2021, et projeté pour la première fois le 28/10/2021, le film de 52 minutes « Paysans sentinelles » de Coraline Molinié, sur une idée originale de la CR LPO Pays de la Loire, produit par REAL Productions et France 3 Pays de la Loire, continue de « tourner » et d'être diffusé en Pays de la Loire.

## Entretenir des relations avec les médias

Les activités de la CR LPO Pays de la Loire attirent régulièrement l'intérêt des différents médias qui relaient et promeuvent les différentes actions de protection de la biodiversité et de sensibilisation à la nature engagées par notre association et ses partenaires. La LPO rédige régulièrement des communiqués de presse pour diffuser ses activités ou réagir à l'actualité du moment, ainsi que des documents dits de « prise de position » politique.

Par exemple, en 2025, des communications ont été diffusées sur des sujets tels que :

- **26/03/2025 :** « Encore une dérogation pour repousser la période d'interdiction de taille des haies », en lien avec FNE et le réseau Haies Pays de la Loire,
- **27/06/2025 :** Appel à la mobilisation contre la proposition de « Loi Duplomb »,
- **28/07/2025 :** « Appel pour le maintien du Pacte en faveur de la Haie », en lien avec le réseau Haies Pays de la Loire,
- **12/08/2025 :** Annonce des Rencontres des naturalistes et des gestionnaires d'espaces naturels des Pays de la Loire 2025, en lien avec le CEN Pays de la Loire.



Haies multi-strates © François Varenne



**Tous les communiqués et prises de positions sur notre site internet**

<https://paysdelaloire.lpo.fr/communiqués-de-presse/>



Sortie en mer – ENGIE © Mickael POTARD

## Engagement 8

# Impliquer les entreprises, fondations, mécènes à nos côtés, en faveur de la préservation de la biodiversité

La protection de la nature, qu'elle soit « remarquable » ou « ordinaire » devrait être menée dans tous les territoires, qu'ils soient ruraux, péri-urbains ou urbains. Cette ambition ne pourra aboutir que si les acteurs locaux (notamment les entreprises) mettent en œuvre des actions concrètes de préservation de la biodiversité à des échelles territoriales variées (depuis une parcelle agricole, jusqu'à un grand bassin-versant). Le lancement des démarches trame verte et bleue, la création de Refuges LPO dans les entreprises, les actions de protection des espèces vis-à-vis des infrastructures, les nouvelles solutions proposées par le réseau « paysans de nature »...offrent ainsi la possibilité d'initier des actions concrètes de création d'espaces protégés par l'installation paysanne, ou de gestion respectueuse des équilibres écologiques.

**Promouvoir auprès des entreprises, fondations, mécènes, la démarche de conservation de la nature par l'installation paysanne**

Le soutien à l'installation paysanne respectueuse de la biodiversité offre de nouvelles possibilités d'intervention et de

sensibilisation, aussi bien au niveau des équipes dirigeantes, que du personnel des entreprises avec lesquelles la CR LPO Pays de la Loire collabore à ce jour, et qui sont désormais de plus en plus à l'écoute et soucieuses de soutenir ce programme.

Différentes possibilités d'agir :

**Mécénat** (de compétences, financier), organisation de **réunions de travail « à la ferme »**, **Paniers garnis** de produits bios et locaux, **mesures compensatoires et d'accompagnement complémentaires**, propositions de **prestations d'éco-pâturage, interventions et animations auprès du personnel/citoyens de l'entreprise**,... En 2025, nous avons ainsi poursuivi la promotion de ces actions auprès de différentes entreprises, Fondations, Mécènes.

### Biodiversité et lignes électriques



Lors de notre Assemblée générale du 7 Juin 2024, la **CR LPO Pays de la Loire** et **Enedis Pays de la Loire** avaient renouvelé leur **convention de partenariat**, pour une période de **3 ans, de Juin 2024 à Juin 2027**.

Le dialogue engagé entre nos structures « **biodiversité, avifaune et lignes électriques** » nous amène aujourd'hui à nous informer mutuellement de problématiques, afin de trouver les meilleures solutions techniques aux contraintes avifaune/lignes.

- **Programmation d'actions avifaune** sur des départs HTA (moyenne tension) en Pays de la Loire,
- **Désensibilisation avifaune** sur des réseaux HTA impactés par des pannes liées à la nidification des Cigognes blanches, notamment,
- **Identification et réduction des impacts** sur des secteurs à enjeux biodiversité/lignes sur le territoire régional,
- Identification des **enjeux biodiversité**, dans le cadre de travaux de mise à niveau d'ouvrages, pour une pose de protections avifaune,

- **Réflexions autour des enjeux élagage-biodiversité**, (notamment autour des enjeux « **périodes** » ainsi que « **méthodes et pratiques** »), afin de surseoir à l'élagage printanier en période de sensibilité avifaune.

**En 2025, voici les dossiers sur lesquels nous avons œuvré conjointement :**

\* suivi de la **nidification de la Cigogne blanche sur supports Enedis** en 44 (en lien avec l'ACROLA) et en 85,

\* suivi de la **nidification du Balbuzard pêcheur sur support Enedis** sur l'île Meslet (49/44),

\* suivi des **problématiques « Collisions/électrocutions/ébauches de nids sur supports Enedis »** (25 situations traitées par la LPO en Pays de la Loire en 2025).

Enfin, la CRLPO Pays de la Loire a poursuivi son apport d'expertise auprès d'ENEDIS Pays de la Loire, pour :

\* **La mise en œuvre du travail post-réalisation d'une carte régionale d'alerte données/enjeux "Faucon pèlerin" sur les carrières en Pays de la Loire**. Pour priorisation des travaux de neutralisation sur les réseaux Enedis,

\* **La coordination du dossier technique de demande de dérogation « Espèce protégée » pour la nidification de la Cigogne blanche et du Balbuzard pêcheur sur supports Enedis en Pays de la Loire**.



© Enedis  
Pays de la Loire



L'une des actions inscrites dans la collaboration entre la LPO et RTE au niveau national est de diminuer en Région, la **responsabilité de l'avifaune dans les courts-circuits** intervenant sur les lignes, ainsi que de **proposer des mesures visant à supprimer ou limiter l'impact des lignes sur l'avifaune**.

En 2025, la CR LPO Pays de la Loire, via l'expertise de ses Associations membres LPO 44,49, 72, 85, ainsi que de MNE...

- a poursuivi **en lien avec la LPO France sa mission d'accompagnement auprès de RTE Ouest**, permettant d'**identifier les éventuelles causes avifaune dans le déclenchement de lignes**,

- a contribué au protocole national de **suivi pré-opérations de travaux (peinture/maintenance et changement d'isolateurs et de pylônes)** afin d'identifier des enjeux potentiels de nidification avifaune (corvidés/rapaces,...) : lignes Cordemais-Galoreaux, Grand Lieu-St Philbert de Bouaine, Herbignac-Pontchateau-Savenay (44) / Corbières-Distré / Val de Sèvre (49), Croqueloup-Ernée, Evron-Villaines-la Juhel, Laval-Buttavent, (53), Ecommoy-Le Lude, Connere-Sceaux (72), Olonnes-Longeville-Meraltière, Fontenay-Ile d'Elle (85), notamment.

- a contribué au protocole national de **suivi des nids de Cigognes blanches sur les supports RTE en Pays de la Loire**.



© LPO 44

### Inventaires de précaution, avant déconstruction des Cités de la Loire

A l'occasion de la destruction programmée de bâtiments (amiantés) accueillant des chiroptères en période d'hibernation et de mise-bas (notamment une colonie de Pipistrelles), EDF a souhaité se faire accompagner par la CR LPO Pays de la Loire et son association locale LPO 44, afin de prendre en compte ces espèces patrimoniales et réglementées, en amont et pendant le démantèlement des bâtiments.

La déconstruction des Cités de la Loire s'est ainsi effectuée en respect de l'Arrêté n° 2025/SEE/O165, dans des conditions optimales pour limiter le risque de destruction directe de tout individu d'espèce protégée. D'après les observations réalisées, il est quasiment certain qu'aucun individu n'a été détruit lors de la déconstruction des Cités de la Loire.



Pipistrelle commune © Matthieu Garnier, LPO 44

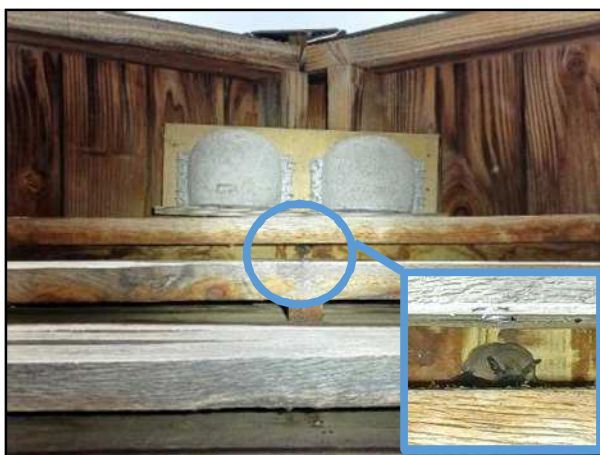
### Suivi de la maison à chauves-souris

© Mickael Potard



L'année 2025 est la **dixième année** de suivi de la **fréquentation de ce bâtiment par les Chiroptères**, érigé à l'époque en mesure compensatoire, pour la déconstruction (prévue il y a 10 ans, donc) des Cités de la Loire.

**3 passages ont ainsi été réalisés en 2025** et seules 2 observations de Pipistrelle commune ont pu être réalisées (l'ancien et principal bâtiment n'ayant pas encore été détruit).



Pipistrelle commune © Matthieu Garnier, LPO 44

### Mesure compensatoire en faveur du Faucon pèlerin

Suite à la sollicitation en 2018 d'EDF, Centrale électrique de Cordemais, en amont d'un projet de démantèlement d'une structure abritant la nidification du Faucon pèlerin, des travaux de compensation sont entrepris avec la CR LPO PDL, via la LPO 49 et 44.

Ainsi, est décidée **l'installation d'un nichoir artificiel sur l'une des cheminées IDD de la Centrale EDF**, à 38 mètres de hauteur, **qui n'a à ce jour pas été occupé**.

En 2022, nous avons pu constater que les Faucons pèlerins adultes fréquentaient une autre cheminée, la plus vieille du site.

Le couple avait alors donné naissance à **trois jeunes, une première sur un site anthropique pour la Région Pays de Loire**.

**Au printemps 2025**, le (nouveau) succès de la nidification du couple de Faucons pèlerins sur la centrale de Cordemais a permis **l'envol de 3 jeunes**. Comme en 2022, le sommet de l'ancienne cheminée a été utilisé pour y installer l'aire.

Un suivi annuel s'avère nécessaire, d'autant que **le devenir de la cheminée qui accueille l'aire s'avère incertain**.



Photo de l'aire © EDF



© François Gossmann, LPO

## Sensibilisation / Médiation Faune Sauvage

En collaboration avec la LPO 44 et le Centre Vétérinaire Faune Sauvage Ecosystème (CVFSE) de Nantes, la CR LPO Pays de la Loire a proposé le **25/11/2025**, pour la seconde année, une **formation « Médiation faune sauvage »** à l'attention du personnel de la Centrale EDF de Cordemais.

Des échanges qui ont porté sur **la biologie et le statut des espèces** présentes dans le périmètre de la Centrale, et **les gestes à adopter** en cas de découverte d'espèce, bloquée ou blessée.



© Mickael Potard

## Fonds de dotation ITANCIA



Depuis 13 ans, le **Fonds de dotation ITANCIA**, est un **partenaire historique et engagé de la CR LPO Pays de la Loire**, notamment au travers du soutien au **projet Agro-Ecologique et son volet Paysans de nature**, initié par la LPO en Pays de la Loire.

Le soutien 2025 du Fonds de dotation Itancia a permis de **soutenir cette année encore notre dynamique autour des projets en faveur de paysans engagés en faveur de la biodiversité**, notamment d'**engager des actions de renaturation dans les fermes du réseau**, de sensibiliser et d'accompagner autour des dynamiques agro-écologiques.

Ce soutien a également permis d'engager des **actions d'acquisition d'une Ile de Loire (Ile Neuve) en Loire-Atlantique** et de **parcelles agricoles en Vendée** (en cohérence avec un réseau local existant de fermes engagées, au coeur du Marais Breton Vendéen).



Ile Neuve © Ouest France-Mairie du Cellier

## BIOLAIT



Notre collaboration s'est poursuivie en 2025, de manière informelle, sur la base d'échanges et de regards croisés entre nos structures. Avec toujours comme objectif de contribuer à **accompagner les éleveurs et éleveuses vers des pratiques encore plus positives pour l'environnement**, et à **éclairer les consommateurs sur leurs choix en magasin**. Ces citoyens qui demain, seront les ambassadeurs de notre vision de l'agriculture.

## Fondation ENGIE



La **Fondation ENGIE**, au travers et grâce au soutien très important de la **Délégation régionale ENGIE Pays de la Loire** (merci à son **Directeur régional, Stéphane MAMOU**) est un **partenaire historique du projet agroécologique-Paysans de nature** animé par la LPO en Pays de la Loire.

Et notamment au travers d'un soutien à nos actions d'éducation à la transition écologique en milieu rural : **programme de sorties de découverte de la biodiversité** dans les fermes, ainsi que du métier d'agriculteur, **programme régional de Dialogues Permanents pour la Nature (DPN)** associant agriculteurs, citoyens/consomm'acteurs et naturalistes, **création d'une base de données régionale des fermes engagées** aux côtés du réseau.

### Sortie en mer ENGIE – Parc Eolien Ile d'Yeu-Noirmoutier

Toujours dans le cadre du partenariat régional existant entre ENGIE Pays de la Loire et la CR LPO Pays de la Loire, nous avons pu accompagner, **le 18/06/2025 une sortie en mer**, à l'attention des dirigeants, du personnel et des partenaires d'ENGIE Pays de la Loire, **afin de découvrir le parc éolien Offshore Yeu-Noirmoutier**.



© Mickael Potard

Fondation GRDF



La Fondation GRDF, abritée par la Fondation de France, accompagne le projet Agro-écologique et son volet Paysans de nature de la CR LPO Pays de la Loire.

Permettant ainsi de créer des liens et synergies en proximité de l'écosystème GRDF et, plus globalement, avec l'écosystème de la Fondation et d'autres

projets dans le champ de la transition agro-écologique et alimentaire, ou en lien avec le monde agricole.

**Muriel OHEIX, Déléguée Territoriale Loire-Atlantique GRDF, est la « marraine » de ce projet**, et suit donc les différentes étapes de sa construction pour le compte de la Fondation GRDF.

Fondation  
LÉA NATURE



La Fondation Léa Nature soutient également historiquement le projet et les actions du programme agroécologique - Paysans de nature de la CR LPO Pays de la Loire, notamment **son site internet** et la mise en œuvre des **Dialogues Permanents pour la Nature (DPN) en Pays de la Loire**.



Dans le cadre de notre Projet stratégique agriculture et biodiversité et son volet Paysans de nature, le **groupe OLGA-VRAI** a poursuivi son soutien en 2024-2025.

Depuis 2015, OLGA -VRAI (Ex-Triballat-Noyal), implantée dans l'Ouest et membre du réseau « 1% for the Planet », qui développe une activité de production et de distribution de produits ultra frais, fromages et plats cuisinés, notamment sur les secteurs du Bio et sous la **marque « VRAI »**, a soutenu encore en 2025 **l'animation et le développement, par la CR LPO Pays de la Loire, du projet agriculture et biodiversité - Paysans de nature dans notre région**, et apporte également son **soutien au développement du projet en Bretagne**.

## Fonds de dotation ADELUS



Le **Fonds de dotation ADELUS**, fonds de dotation familial, a pour vocation de soutenir des actions ayant un impact direct et spécifique sur la préservation de la biodiversité et l'intégrité du milieu naturel.

En ce sens, **il soutient l'animation du projet agro-écologique et son volet Paysans de nature par la CR LPO en Pays de la Loire**, car le Fonds de dotation soutient des projets qui :

- permettent d'assurer une production alimentaire de qualité tout en en minorant leur impact sur l'environnement,
- permettent d'assurer un revenu décent aux agriculteurs et aux éleveurs, acteurs incontournables garants de la vitalité et de l'esthétique du milieu rural et pastoral,
- encouragent des méthodes anciennes délaissées au bénéfice de la productivité mais aussi des techniques nouvelles tant agricoles que d'élevage (l'agroforesterie, la permaculture, l'agropastoralisme, conservatoires génétiques, semences anciennes ....).

**En 2025, le soutien du Fonds de dotation ADELUS a permis l'animation et la déclinaison des actions du programme en Pays de la Loire.**

## Z'EVENT



Dans le cadre de l'évènement caricatif Z'Event, et dans le cadre d'un soutien national apporté à la LPO France, la CR LPO Pays de la Loire a reçu un soutien à son programme de protection de l'avifaune de plaine (Oedicnèmes et Busards) en Pays de la Loire (*Op-cit / cf plus haut dans ce rapport*).



Baguage d'Oedicnème criard © LPO 44

## Fondation VINCI Autoroutes



Dans le cadre de de la convention de Mécénat signée entre la LPO France et la Fondation Vinci Autoroutes, cette dernière, soutenant l'action de la LPO dans ses actions de sensibilisation des publics, a souhaité soutenir la CR LPO Pays de la Loire pour la réalisation de son projet régional de protection de la biodiversité dans les fermes, et plus précisément les chantiers de gestion écologique.

## Fondation de dotation MAUPERTUIS



Créé en 2022, le Fonds de dotation Maupertuis est un fonds de dotation familial, qui s'est donné pour mission de soutenir des actions d'intérêt général qui favorisent la protection, la régénération et la résilience des écosystèmes, dans un but de préservation de la biodiversité. Sur la période 2025- 2026, le Fonds de dotation Maupertuis soutient ainsi le programme régional agriBiodiversité et son volet Pays de Nature de la CR LPO Pays de la Loire.

Podeliha (POur le DEveloppement LIgérien de l'HAbitat » est une Entreprise Sociale pour l'Habitat (ESH), filiale régionale d'Action Logement Immobilier, opérateur global de l'immobilier intervenant sur les 5 départements de la région des Pays de la Loire.

PODELIHA s'est engagée dans une ambitieuse stratégie environnementale. Elle vise tout à la fois à atténuer l'impact environnemental de son parc immobilier, adapter son activité aux enjeux et mieux intégrer la préservation de la biodiversité dans ses projets.

La CR LPO Pays de la Loire et PODELIHA travaillant déjà conjointement sur des opérations ponctuelles de démolition et de réhabilitation, permettant de systématiser la prise en compte de la biodiversité,

Mais PODELIHA a souhaité renforcer en 2025 son soutien aux actions en Pays de la Loire de la LPO en Pays de la Loire, sur le sujet « Bâti et Biodiversité », notamment par le versement d'un mécénat.



© PODELIHA

La sobriété énergétique des bâtiments reste un enjeu pour les générations futures. C'est dans cet état d'esprit qu'en 2025, le **groupe ISORE** a rédigé sa raison d'être : « *Unis pour la qualité de vie de nos équipes et la satisfaction de nos clients et de nos partenaires. Nous œuvrons durablement pour la sobriété de l'enveloppe du bâtiment, par des solutions techniques performantes et innovantes* ».

Cette raison d'être s'inscrit dans le 4<sup>e</sup> projet d'entreprise baptisé AMBITIONS 2030, qui repose sur 3 piliers (l'Humain, l'Expertise et l'Avenir Durable).

C'est autour de ce 3<sup>ème</sup> pilier que se construit désormais la collaboration avec la CR LPO Pays de la Loire, en portant des solutions innovantes et régénératives qui favorisent la biodiversité et la réduction de l'empreinte environnementale.

Le Groupe ISORE a ainsi fait appel en 2025 à l'expertise et de la CR LPO Pays de la Loire, et a complété son soutien par le versement d'un don.



© Cécile ROUSSE

CHARIER



L'année 2025 a été l'occasion de nous rapprocher du groupe CHARIER, entreprise nationale d'aménagement du territoire, ayant son siège social en Pays de la Loire, avec une offre multi-métiers complète dans le secteur des travaux publics et des matériaux, du paysage et du génie écologique. Face aux pressions croissantes pesant sur la biodiversité, CHARIER a décidé de prolonger son engagement environnemental, en faveur de la biodiversité, en bénéficiant de l'expertise et des actions de la LPO France et des LPO locales présentes sur son territoire, à savoir en Pays de la Loire, Bretagne, Ile de France et Nouvelle Aquitaine. Deux conventions, l'une de partenariat, l'autre de Mécénat (à destination du programme agriculture-biodiversité de la LPO en Pays de la Loire) ont ainsi été construites en 2025, pour signature en 2026, entre CHARIER et la LPO France.

MEDEF  
Pays de la Loire



L'année 2025 a également l'occasion d'un rapprochement entre nos organisations en Pays de la Loire, dans la lignée d'un partenariat déjà existant au niveau national avec la LPO France.

Le MEDEF Pays de la Loire est un acteur patronal et interprofessionnel fédérant des Medef territoriaux dans nos 5 départements et 14 branches professionnelles, représentant plus de 18.000 entreprises (dont plus de 90% de TPE/PME) et 635.000 salariés.

Le MEDEF PDL est engagé au service de tous les entrepreneurs ligériens et se mobilise « pour favoriser une relance forte et durable au bénéfice de toutes les entreprises ».

Ces contacts devraient nous permettre en 2026 de signer une convention régionale de partenariat, sur les bases suivantes :

- Formation aux enjeux biodiversité (Comité régional exécutif (CA et Délégués territoriaux), structures adhérentes du MEDEF en Pays de la Loire), au travers de webinaires, de rédaction par la LPO d'articles dans le **magazine régional "Entreprises et Pays de la Loire"**, développement des Refuges LPO sur certains sites qui s'y prêteraient, mécénat des adhérents du MEDEF PDL sur nos projets...

## A TOUS CES PARTENAIRES

*Merci!*



Agir pour  
la biodiversité

# REMERCIEMENTS A TOUS NOS PARTENAIRES, ayant œuvré à nos côtés et nous ayant soutenu en 2025

Pour assurer la continuité de ses missions, la CR LPO Pays de la Loire établit de nombreux partenariats. L'objectif est de travailler ensemble pour optimiser les pratiques au profit de la biodiversité.

## Les partenaires institutionnels, publics, consulaires

Conseil Régional des Pays de la Loire, DREAL Pays de la Loire, Fonds vert, Office Français de la Biodiversité, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, DRAAF Pays de la Loire, Chambre Régionale d'Agriculture Pays de la Loire, Nantes Métropole, Laval agglomération, Angers Loire métropole, Communes de Sablé-sur-Sarthe, La Roche-sur-Yon, Longué-Jumelles, Lycée Nature de la Roche sur Yon.

## Les partenaires privés

Fonds de Dotation ITANCIA, Fondation LEA NATURE, Fonds de dotation ADELUS, Fonds de dotation MAUPERTUIS, Fondation CREDIT AGRICOLE-PAYS DE FRANCE, Fondation ENGIE et Délégation régionale ENGIE Pays de la Loire, Fondation GRDF, Fondation DE FRANCE, Fondation VINCI Autoroutes, ZE EVENT, Centrale EDF de Cordemais, ENEDIS Pays de la Loire, Réseau de Transport d'Electricité Ouest (RTE), BIOLAIT, CHARIER, MEDEF Pays de la Loire, USH Pays de la Loire et les bailleurs (Maine et Loire Habitat/ Angers Loire Habitat / Sarthe Habitat/Mancelle d'Habitation/ Podéliha /Atlantique Habitations/Habitat 44/Nantes Métropole Habitat), la Fédération Française du Bâtiment des Pays de la Loire (FFB), l'Union Régionale des CAUE (URCAUE), l'ENSA de Nantes, Thierry immobilier, Immo de France, Groupe ISORE, ALTER, SOCLOVA, AVAC Alteresco, Meldomys, La Poste Immobilier, LTP Jeanne Delanoue, Vivre ensemble, Les Pieds sur Terre, E-Lito.

## Les partenaires associatifs

LPO France, Associations Locales LPO Anjou – LPO Loire-Atlantique – LPO Sarthe – LPO Vendée, Mayenne Nature Environnement, France Nature Environnement (FNE) Pays de la Loire, Conservatoire des Espaces Naturels des Pays de la Loire (CEN), Bretagne Vivante-SEPNB, GRAINE Pays de la Loire, URCPPIE Pays de la Loire et notamment son CPIE Loire-Océane, Comité 21 Pays de la Loire, Plante et Cité, Novabuild, Groupement d'Etude des Invertébrés Armoricaains (GRETIA Pays de la Loire), Conservatoires Botaniques de Brest et du Bassin Parisien (CBNB), ONIRIS-Centre Vétérinaire de la Faune Sauvage et des Écosystèmes (CVFSE), Groupe Chiroptères Pays de la Loire, Groupe Mammalogique Breton (GMB), Centre Régional de la Propriété Forestière Pays de la Loire (CRPF), Groupe herpétologique Pays de la Loire et SHF, PNR des Pays de la Loire (Loire-Anjou Touraine, Brière, Marais Poitevin, Normandie Maine), CEMEA Pays de la Loire, Association nationale PAYSANS DE NATURE, Terre de Liens Pays de la Loire, Passeurs de terres Pays de la Loire, CRAPAL Pays de la Loire, ARDEAR Pays de la Loire, FNAB et CAB Pays de la Loire et GABs départementaux, CIAP 44/49/53/72/85 et CIAP régionale Pays de la Loire, FRCIVAM Pays de la Loire,...

**Nos bénévoles et salarié-e-s LPO et MNE en Pays de la Loire :** qu'ils/elles soient ici sincèrement remercié.e.s de leur investissement en faveur de la biodiversité en Pays de la Loire.



Coordination Régionale LPO Pays de la Loire  
35, rue de la Barre - 49000 ANGERS  
Tel : 06 45 72 16 02 - Mail : [mickael.potard@lpo.fr](mailto:mickael.potard@lpo.fr)  
Site web : <http://paysdelaloire.lpo.fr>



**L'avis du Commissaire aux Comptes :**

- Une situation financière saine,
- Pas d'endettement bancaire,
- Un excédent positif, qui permet de maintenir le fonds de roulement associatif, dans une perspective de développement de l'association.

COMPTE DE RESULTAT DU 01/01 AU 31/12/2025

	31/12/2025	31/12/2024	Variation €
Cotisation	3 210 €	2 560 €	
Vente de marchandises (nichoirs & gîtes chiros)	1 670 €	10 467 €	
Animation, expertise, partenariat	215 461 €	243 526 €	
Subventions : DREAL, Région, DRAAF ...	411 698 €	547 543 €	
Autres produits : dons, mécénat (LEA NATURE, OLGA, ITANCIA ...)	181 170 €	146 253 €	
Reprise fonds dédiés - engagements à réaliser	- 38 692 €	- 8 250 €	
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>774 518 €</b>	<b>942 099 €</b>	<b>- 167 581 €</b>
Achat de marchandises (nichoirs & gîtes principalement)	1 371 €	9 454 €	
Autres achats & charges dont reversement assos locales = 414 299 €	539 735 €	637 131 €	
Impôts, taxes (contribution à la formation)	3 372 €	3 289 €	
Salaires & traitements	157 960 €	154 811 €	
Charges sociales du personnel	49 469 €	45 547 €	
Dotation aux amortissements et aux provisions	11 064 €	5 254 €	
Engagement retraite	3 488 €	3 155 €	
Autres charges	53 €	9 €	
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>766 512 €</b>	<b>858 651 €</b>	<b>- 92 139 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>8 006 €</b>	<b>83 448 €</b>	<b>- 75 442 €</b>
Intérêts & produits financiers	3 249 €	4 137 €	
<b>Total des produits financiers</b>	<b>3 249 €</b>	<b>4 137 €</b>	
Intérêts & charges financières	0	- €	
<b>Total des charges financières</b>	<b>0</b>	<b>- €</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>3 249 €</b>	<b>4 137 €</b>	
Produits exceptionnels (quote-part LPO 49 travx peinture)	-	427 €	
Charges exceptionnelles (avoir annulant fact. 2023 LPO France)	-	1 932 €	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>777 767 €</b>	<b>946 664 €</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>766 512 €</b>	<b>860 583 €</b>	
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>11 254 €</b>	<b>86 080 €</b>	

**BILAN au 31 décembre 2025**

ACTIF	2025	2024	PASSIF	2025	2024
Immobilisations incorporelles	9 424 €	3 945 €	Fonds associatif	285 642 €	199 561 €
Immobilisations corporelles	21 721 €	12 606 €	Report à nouveau		
Immos corporelles en cours	- €	- €	Fonds propres complém.	3 650 €	3 650 €
Immobilisations financières	893 €	878 €	Résultat de l'exercice	11 254 €	86 080 €
<b>Actif immobilisé</b>	<b>32 038 €</b>	<b>17 428 €</b>	<b>Total des fonds propres</b>	<b>300 546 €</b>	<b>289 292 €</b>
Stock	0	- €	Engagement retraite	17 785 €	14 297 €
Créances clients	147 872 €	249 645 €	<b>Provisions</b>	<b>17 785 €</b>	<b>14 297 €</b>
Avance versée s/ commandes	- €	15 361 €	Fonds dédiés	53 242 €	14 550 €
Autres créances (DREAL Région ...)	203 442 €	278 622 €	<b>Fonds dédiés</b>	<b>53 242 €</b>	<b>14 550 €</b>
Charges constatées d'avance	120 €	420,00 €	Dettes fournisseurs	250 951 €	343 645 €
Disponibilités	462 935 €	387 585 €	Dettes fiscales & sociales	49 765 €	48 589 €
<b>Actif circulant</b>	<b>814 369 €</b>	<b>931 634 €</b>	Avance reçue s/cde	74 202 €	85 295 €
			Autre dette (avoir à faire)	3 716 €	1 200 €
			<b>Dettes</b>	<b>378 634 €</b>	<b>478 729 €</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>846 407 €</b>	<b>949 062 €</b>	Produits constatés d'avance	96 200 €	152 194 €
			<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>846 407 €</b>	<b>949 062 €</b>